
DEUXIÈME TRIMESTRE 2013

Rapport aux actionnaires

Pour la période close le 30 avril 2013

La Banque Laurentienne déclare ses résultats du deuxième trimestre et augmente son dividende de 0,01 \$ par action

Faits saillants du deuxième trimestre 2013

- Résultat net de 35,1 millions \$, rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires de 10,3 %, et résultat dilué par action de 1,10 \$
- Revenu total en hausse de 8 % d'un exercice à l'autre
- Pertes sur prêts demeurent basses à 9,0 millions \$, et amélioration continue des prêts douteux
- Contrôle continu et efficace des coûts

- Compte non tenu des éléments d'ajustement :
 - Résultat net ajusté de 40,5 millions \$, en hausse de 12 % d'un exercice à l'autre
 - Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ajusté de 12,1 %
 - Résultat dilué par action ajusté de 1,29 \$

La Banque Laurentienne du Canada a déclaré un résultat net de 35,1 millions \$, soit un résultat dilué par action de 1,10 \$, pour le deuxième trimestre clos le 30 avril 2013, comparativement à un résultat net de 33,9 millions \$, ou un résultat dilué par action de 1,22 \$, pour le deuxième trimestre 2012. Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires a été de 10,3 % pour le deuxième trimestre 2013, par rapport à 12,0 % pour la période correspondante de 2012. Compte non tenu des éléments d'ajustement¹, le résultat net a augmenté de 12 %, pour s'établir à 40,5 millions \$, ou un résultat dilué par action de 1,29 \$, au deuxième trimestre 2013, par rapport à 36,3 millions \$, ou un résultat dilué par action de 1,31 \$, pour la période correspondante de 2012. Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ajusté a été de 12,1 % pour le deuxième trimestre 2013, en comparaison de 13,0 % pour la période correspondante de 2012.

Pour la période de six mois close le 30 avril 2013, le résultat net a atteint 69,2 millions \$, soit un résultat dilué par action de 2,22 \$, par rapport à un résultat net de 64,8 millions \$, ou un résultat dilué par action de 2,38 \$, en 2012. Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires a été de 10,3 % pour la période de six mois close le 30 avril 2013, par rapport à 11,8 % pour la période correspondante de 2012. Compte non tenu des éléments d'ajustement, le résultat net a augmenté de 17 %, pour s'établir à 81,0 millions \$, soit un résultat dilué par action de 2,63 \$, pour la période de six mois close le 30 avril 2013, comparativement à 69,2 millions \$, ou un résultat dilué par action de 2,56 \$, pour la période correspondante de 2012. Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ajusté a été de 12,2 % pour la période de six mois close le 30 avril 2013, par rapport à 12,7 % pour la période correspondante de 2012.

Dans ses commentaires sur les résultats financiers de la Banque pour le deuxième trimestre 2013, Réjean Robitaille, président et chef de la direction, a indiqué : « Nous avons enregistré une solide croissance des revenus et du résultat et avons de nouveau généré un levier d'exploitation positif. Nos acquisitions et nos autres stratégies de croissance ont contribué à l'augmentation des revenus de la Banque par rapport à ceux de l'exercice précédent, tandis que l'excellente qualité du crédit de notre portefeuille de prêts et notre contrôle rigoureux des dépenses ont également contribué aux bons résultats. Dans un contexte de ralentissement de la demande de prêts et de compression des marges, nous continuons de nous concentrer sur la croissance des secteurs les plus rentables de nos portefeuilles et portons une attention toute particulière à l'intégration des entreprises que nous avons acquises récemment. »

suite à la page 2

¹ Certaines analyses présentées dans le présent document reposent sur les activités de base de la Banque et ne tiennent donc pas compte de l'effet de certains montants désignés comme étant des éléments d'ajustement. Voir les rubriques sur les éléments d'ajustement et les mesures financières non conformes aux PCGR pour plus de précisions.

M. Robitaille a conclu : « Dans cette conjoncture, nous maintenons notre engagement à accroître la valeur pour nos actionnaires et nous nous efforçons de maximiser la valeur de chacun de nos secteurs d'activité. Je suis par conséquent ravi d'annoncer que le conseil d'administration a approuvé une augmentation de 0,01 \$ de notre dividende par action ordinaire trimestriel, pour l'établir à 0,50 \$ par action. »

Mise en garde concernant les énoncés prospectifs

Dans ce document, dans d'autres documents déposés auprès des organismes de réglementation canadiens ou dans d'autres communications, la Banque Laurentienne du Canada peut, à l'occasion, formuler des énoncés prospectifs, écrits ou oraux, au sens des lois applicables en matière de valeurs mobilières. Ces énoncés prévisionnels incluent, sans s'y limiter, des énoncés relatifs au plan d'affaires et aux objectifs financiers de la Banque. Les énoncés prospectifs formulés dans ce rapport de gestion sont destinés à aider les actionnaires et les analystes financiers à mieux comprendre la situation financière de la Banque et les résultats de ses activités à la date indiquée et pour les périodes closes à cette date, et pourraient ne pas être adéquats à d'autres fins. Les énoncés prospectifs sont habituellement marqués par l'emploi du conditionnel et l'usage de mots tels que « perspectives », « croire », « estimer », « prévoir », « projeter », « escompter », « anticiper », « planifier », « pourrait », « devrait », « ferait », ou la forme négative ou des variantes de tels termes, ou une terminologie similaire.

De par leur nature, ces énoncés prospectifs reposent sur des hypothèses et comportent un certain nombre de risques et d'incertitudes d'ordre général et spécifique. Il est donc possible que les prévisions, projections et autres énoncés prospectifs ne se matérialisent pas ou soient inexacts. Quoique la Banque soit d'avis que les attentes exprimées dans ces énoncés prospectifs sont raisonnables, elle ne peut garantir que ces attentes s'avéreront exactes.

La Banque déconseille aux lecteurs de se fier indûment aux énoncés prospectifs pour prendre des décisions, étant donné qu'en raison de divers facteurs significatifs, les résultats réels pourraient différer sensiblement des opinions, plans, objectifs, attentes, prévisions, estimations et intentions exprimés dans ces énoncés prospectifs. Ces facteurs comprennent, entre autres, l'activité des marchés des capitaux, les changements des politiques monétaire, fiscale et économique des gouvernements, les variations des taux d'intérêt, les niveaux d'inflation et la conjoncture économique en général, l'évolution des lois et de la réglementation, la concurrence, les notes de crédit, la rareté des ressources humaines et l'environnement technologique. Enfin, la Banque prévient que la liste de facteurs ci-dessus n'est pas exhaustive. Pour de plus amples renseignements sur les risques, incertitudes et hypothèses qui pourraient faire en sorte que les résultats réels de la Banque diffèrent des attentes exprimées, les personnes intéressées sont priées de consulter la rubrique « Cadre de gestion intégrée des risques » du rapport annuel de la Banque et les autres documents publics déposés par la Banque et disponibles sur le site www.sedar.com.

En ce qui a trait aux avantages attendus de l'acquisition des sociétés MRS¹ et de celle de la Compagnie de Fiducie AGF (Fiducie AGF) et aux déclarations de la Banque à l'égard de l'augmentation du résultat par suite de ces transactions, ces facteurs comprennent, sans s'y limiter, la possibilité que les synergies ne se concrétisent pas dans les délais prévus; le risque de ne pouvoir intégrer rapidement et efficacement les activités; le risque lié à la réputation et la réaction des clients de B2B Banque ou de ceux des sociétés MRS et de la Fiducie AGF face aux transactions; et le fait que la direction doive consacrer beaucoup de temps aux questions relatives aux acquisitions.

La Banque ne s'engage pas à mettre à jour les énoncés prospectifs, écrits ou oraux, formulés par elle ou en son nom, sauf dans la mesure où la réglementation des valeurs mobilières l'exige.

Table des matières

Faits saillants	3
Revue des faits saillants	4
Rapport de gestion	5
États financiers consolidés résumés intermédiaires non audités	25
Renseignement aux actionnaires	48

Faits saillants

En milliers de dollars canadiens, sauf les données par action et les pourcentages (non audité)	POUR LES TRIMESTRES CLOS LES			POUR LES SIX MOIS CLOS LES		
	30 AVRIL 2013	30 AVRIL 2012	VARIATION	30 AVRIL 2013	30 AVRIL 2012	VARIATION
Rentabilité						
Revenu total	214 850 \$	198 670 \$	8 %	428 764 \$	392 414 \$	9 %
Résultat net	35 139 \$	33 863 \$	4 %	69 229 \$	64 825 \$	7 %
Résultat dilué par action	1,10 \$	1,22 \$	(10) %	2,22 \$	2,38 \$	(7) %
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ^[1]	10,3 %	12,0 %		10,3 %	11,8 %	
Marge nette d'intérêt ^[1]	1,68 %	1,73 %		1,66 %	1,74 %	
Ratio d'efficacité ^[1]	74,4 %	74,0 %		74,9 %	73,9 %	
Résultats et mesures ajustées						
Résultat net ajusté ^[1]	40 547 \$	36 302 \$	12 %	80 965 \$	69 221 \$	17 %
Résultat dilué par action ajusté ^[1]	1,29 \$	1,31 \$	(2) %	2,63 \$	2,56 \$	3 %
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ajusté ^[1]	12,1 %	13,0 %		12,2 %	12,7 %	
Ratio d'efficacité ajusté ^[1]	71,5 %	72,4 %		71,7 %	72,4 %	
Par action ordinaire						
Cours de l'action						
Haut	45,41 \$	47,65 \$		45,97 \$	48,68 \$	
Bas	42,57 \$	43,90 \$		42,57 \$	41,12 \$	
Clôture	44,21 \$	44,03 \$	— %	44,21 \$	44,03 \$	— %
Ratio cours / résultat (quatre derniers trimestres)				9,2 x	9,9 x	
Valeur comptable ^[1]				43,96 \$	41,37 \$	6 %
Ratio cours / valeur comptable				101 %	106 %	
Dividendes déclarés	0,49 \$	0,45 \$	9 %	0,98 \$	0,90 \$	9 %
Rendement de l'action ^[1]	4,43 %	4,09 %		4,43 %	4,09 %	
Ratio du dividende versé ^[1]	44,5 %	37,0 %		44,1 %	37,8 %	
Situation financière (en millions de dollars canadiens)						
Actif au bilan				34 474 \$	30 708 \$	12 %
Prêts et acceptations				27 035 \$	23 121 \$	17 %
Dépôts				23 809 \$	21 061 \$	13 %
Ratio de fonds propres réglementaires selon Bâle III - base «tout compris»^[2]						
Catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires				7,6 %	s. o.	
Catégorie 1				9,1 %	s. o.	
Total				12,6 %	s. o.	
Autres renseignements						
Nombre d'employés en équivalent temps plein				4 254	4 003	
Nombre de succursales				154	158	
Nombre de guichets automatiques				423	426	

[1] Voir la rubrique sur les mesures financières non conformes aux PCGR.

[2] Au sens de la ligne directrice intitulée Normes de fonds propres 2013 du BSIF.

Revue des faits saillants

Les boutiques de services financiers de la Banque Laurentienne ont été récemment reconnues par le magazine spécialisé *Chain Store Age*, dans le cadre d'un concours sur les points de vente au détail à l'échelle internationale. Développé il y a une dizaine d'années, le concept de boutiques de services financiers vise à améliorer l'expérience et la satisfaction de la clientèle. Ces boutiques proposent aux clients un environnement chaleureux et convivial, en misant sur les valeurs fondamentales de la Banque que sont la proximité, l'accessibilité et la simplicité. Aujourd'hui, 40 succursales ont déployé ce concept, contribuant ainsi au niveau élevé de satisfaction de la clientèle qui s'établit à 95 %.

Maintenant que le système de gestion de la relation client (« Customer Relationship Management » ou « CRM ») est bien implanté dans les services aux particuliers, la Banque entreprend d'en élargir la portée. En effet, le système a été adapté pour le secteur PME-Québec et est rendu disponible depuis peu aux directeurs de comptes de ce groupe. Grâce à ce nouvel outil, les PME seront mieux desservies et la Banque sera en mesure de poursuivre la forte croissance qu'elle connaît dans ce marché. L'étape suivante consistera à adapter le « CRM » au secteur Immobilier et Commercial. Cet outil procure à la Banque un avantage concurrentiel, tout particulièrement sur le marché québécois.

L'entente de distribution de fonds communs de placement avec Corporation Financière Mackenzie, qui en est à sa deuxième année, s'avère toujours un partenariat gagnant. La saison REER de cette année a été très favorable aux ventes de fonds communs de placement, et les clients se sont montrés satisfaits de notre offre des fonds. Les ventes cumulatives pour les six premiers mois de l'exercice affichent une hausse de 50 % par rapport à l'année précédente. Au 30 avril 2013, les fonds communs de placement sous gestion totalisaient 2,4 milliards \$, en hausse de 18 % comparativement à l'année précédente.

Les efforts de B2B Banque consacrés aux sociétés MRS ont porté fruit, si bien que leur intégration est maintenant pratiquement complétée, dans le respect des échéanciers et des budgets. Puisque B2B Banque a connu une campagne REER très satisfaisante, et atteint ses objectifs de volumes de ventes, elle pourra désormais se consacrer à l'intégration de la Fiducie AGF. L'examen des processus de prêts hypothécaires, de révision de crédit, de l'analyse des programmes et de divers autres éléments est en cours de réalisation afin d'atteindre progressivement les synergies escomptées.

La marque de commerce du secteur Immobilier et Commercial consiste en sa rapidité pour l'approbation des prêts, qui figure d'ailleurs parmi les meilleurs de l'industrie. De plus, l'examen continu et la rationalisation des processus se traduisent par une efficacité supérieure du secteur, ainsi que des services plus rapides et de plus haute qualité pour la clientèle. La croissance de 4 % des prêts immobiliers et des acceptations bancaires (excluant la vente d'un portefeuille de prêts immobiliers d'une valeur de 94,7 millions \$ au deuxième trimestre de 2013) en constitue une démonstration éloquente.

L'orientation client de Valeurs mobilières Banque Laurentienne contribue à sa bonne performance, tandis que toutes les activités de ce secteur affichent des résultats en hausse par rapport à l'année précédente et ce, malgré un environnement économique très exigeant. La qualité de l'exécution demeure solide et le développement des affaires se poursuit, notamment dans les opérations de financement des sociétés où les occasions de croissance sont bonnes. Valeurs mobilières Banque Laurentienne demeure bien positionnée pour bénéficier de la reprise éventuelle du marché.

En mars 2013, Isabelle Courville a été nommée présidente du Conseil d'administration de la Banque. Madame Courville est membre du Conseil d'administration de la Banque depuis 2007. Ingénieure et avocate, elle était, jusqu'à tout récemment, présidente d'Hydro-Québec Distribution. Sa vaste connaissance de la Banque, combinée à son impressionnant parcours professionnel, font d'elle une candidate idéale pour assumer la présidence du Conseil.

Rapport de gestion

Le présent rapport de gestion présente une analyse, par la direction, de la situation financière de la Banque au 30 avril 2013, ainsi que de sa performance au cours du trimestre et de la période de six mois clos à cette date. Le présent rapport de gestion, daté du 5 juin 2013, doit être lu avec les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités pour la période close le 30 avril 2013, préparés conformément à l'IAS 34, *Information financière intermédiaire*, publiée par l'International Accounting Standards Board (« IASB »). Le rapport annuel 2012 de la Banque fournit des informations supplémentaires relatives à des sujets tels que la gestion des risques, les estimations et les méthodes comptables critiques et les arrangements hors bilan.

Des informations additionnelles relatives à la Banque Laurentienne du Canada, y compris la Notice annuelle, sont disponibles sur le site Web de la Banque, à l'adresse www.banquelaurentienne.ca, et sur le site de SEDAR, à l'adresse www.sedar.com.

Perspectives économiques

En Amérique du Nord, la reprise de l'économie américaine a continué de prendre de la vitesse, mais le marché de l'emploi et le secteur public, toujours en phase de désendettement, présentent encore des signes de faiblesse. Par conséquent, la politique monétaire devrait demeurer fortement expansionniste. Les perspectives pour le Canada demeurent inchangées : il est toujours prévu que la reprise économique, qui a perdu son élan, demeurera modeste en raison de la contribution moindre du secteur public à la croissance et du recul du marché de l'habitation. À cet égard, la Banque s'attend à ce que le ralentissement du marché de l'habitation se poursuive en 2013, du fait du déséquilibre entre l'offre et la demande. Les bases de l'économie devraient toutefois soutenir la demande au fil du temps et empêcher une correction importante des prix. De plus, la transition d'une croissance économique soutenue par les ménages et les gouvernements à une croissance stimulée par le secteur extérieur et les investissements privés pourrait être plus lente que prévu. Les décisions en matière d'investissement privé pourraient être repoussées à plus tard dans certains secteurs clés en raison de conditions moins favorables et de la chute du prix des produits de base. Malgré cela, le dollar canadien ne s'est pas déprécié significativement et continue de nuire à la croissance des exportations. Cela dit, la Banque a révisé ses prévisions légèrement à la baisse et s'attend maintenant à ce que le PIB réel n'augmente que de 1,5 % en 2013 et de 2,2 % en 2014.

Tout bien considéré, compte tenu du contexte actuel, les taux d'intérêt devraient demeurer bas pendant encore un certain temps. Comme il est prévu que l'inflation n'atteindra la cible de 2 % qu'au milieu de 2015, la Banque prévoit que le taux cible de financement à un jour demeurera inchangé, au moins jusqu'à la fin de 2014. À ce moment-là, la croissance économique devrait avoir repris de la vitesse et il serait alors plus approprié de procéder à une « réduction modeste de la détente monétaire ».

Objectifs financiers 2013

Le tableau ci-dessous présente les objectifs financiers définis par la direction pour l'exercice 2013, ainsi que la performance de la Banque jusqu'à maintenant. Ces objectifs financiers sont fondés sur les hypothèses présentées à la page 37 du rapport annuel 2012 de la Banque, à la rubrique « Hypothèses clés à la base des objectifs de la Banque », et ne tiennent pas compte des éléments d'ajustement¹.

OBJECTIFS FINANCIERS 2013 ^[1]

	OBJECTIFS DE 2013	POUR LES SIX MOIS CLOS LE 30 AVRIL 2013
Croissance des revenus	> 5 %	9 %
Ratio d'efficacité ajusté ^[1]	72,5 % à 69,5 %	71,7 %
Résultat net ajusté (en millions de dollars) ^[1]	145,0 \$ à 165,0 \$	81,0 \$
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ajusté ^[1]	10,5 % à 12,5 %	12,2 %
Ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires - base «tout compris»	> 7,0 %	7,6 %

[1] Voir la rubrique sur les mesures financières non conformes aux PCGR.

D'après les résultats de la période de six mois close le 30 avril 2013 et les prévisions actuelles, la direction croit que la Banque est en voie de réaliser ses objectifs, tels qu'ils ont été définis au début de l'exercice. La solide croissance des revenus attribuable principalement à l'acquisition de la Fiducie AGF, combinée à un contrôle rigoureux des dépenses et à la qualité du crédit toujours excellente, a contribué à une bonne performance dans son ensemble.

¹ Voir les rubriques sur les éléments d'ajustement et les mesures financières non conformes aux PCGR pour plus de précisions.

Analyse des résultats consolidés

RÉSULTATS CONSOLIDÉS

En milliers de dollars canadiens, sauf les données par action (non audité)	POUR LES TRIMESTRES CLOS LES			POUR LES SIX MOIS CLOS LES	
	AVRIL 30 2013	JANVIER 31 2013	AVRIL 30 2012	AVRIL 30 2013	AVRIL 30 2012
Revenu net d'intérêt	140 430 \$	142 344 \$	128 324 \$	282 774 \$	258 953 \$
Autres revenus	74 420	71 570	70 346	145 990	133 461
Revenu total	214 850	213 914	198 670	428 764	392 414
Profit d'acquisition et amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis	(1 224)	(1 056)	—	(2 280)	—
Provisions pour pertes sur prêts	9 000	8 000	7 500	17 000	17 500
Frais autres que d'intérêt	159 853	161 314	147 111	321 167	290 131
Résultat avant impôts sur le résultat	44 773	43 544	44 059	88 317	84 783
Impôts sur le résultat	9 634	9 454	10 196	19 088	19 958
Résultat net	35 139 \$	34 090 \$	33 863 \$	69 229 \$	64 825 \$
Dividendes sur actions privilégiées, y compris les impôts connexes	4 059	2 533	3 165	6 592	6 331
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires	31 080 \$	31 557 \$	30 698 \$	62 637 \$	58 494 \$
Résultat par action					
de base	1,10 \$	1,12 \$	1,22 \$	2,22 \$	2,38 \$
dilué	1,10 \$	1,12 \$	1,22 \$	2,22 \$	2,38 \$

Éléments d'ajustement

La Banque a désigné certains montants comme étant des éléments d'ajustement et a ajusté les résultats selon les PCGR pour faciliter la compréhension de la performance sous-jacente de ses activités et des tendances connexes. Les éléments d'ajustement sont inclus dans les résultats du secteur d'activité B2B Banque. La Banque évalue la performance sur la base des PCGR et sur une base ajustée et considère que ces deux mesures fournissent aux investisseurs et aux analystes des renseignements utiles afin de mieux apprécier ses résultats financiers et d'effectuer une analyse plus rigoureuse de son potentiel de rentabilité et de croissance. Les résultats ajustés et les mesures ajustées sont des mesures non conformes aux PCGR. Des commentaires sur l'utilisation et les limites de ces mesures figurent à la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR ».

INCIDENCE DES ÉLÉMENTS D'AJUSTEMENT, APRÈS IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

En milliers de dollars canadiens, sauf les données par action (non audité)	POUR LES TRIMESTRES CLOS LES			POUR LES SIX MOIS CLOS LES	
	AVRIL 30 2013	JANVIER 31 2013	AVRIL 30 2012	AVRIL 30 2013	AVRIL 30 2012
Incidence sur le résultat net					
Résultat net comme présenté	35 139 \$	34 090 \$	33 863 \$	69 229 \$	64 825 \$
Éléments d'ajustement, après impôts sur le résultat ^[1]					
Profit d'acquisition et amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis					
Amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis	902	778	—	1 680	—
Frais liés aux regroupements d'entreprises et autres ^[2]					
Frais liés à la transaction et à l'intégration des sociétés MRS	1 332	4 318	2 439	5 650	4 396
Frais liés à la transaction et à l'intégration de la Fiducie AGF	3 174	1 232	—	4 406	—
	5 408	6 328	2 439	11 736	4 396
Résultat net ajusté ^[1]	40 547 \$	40 418 \$	36 302 \$	80 965 \$	69 221 \$
Incidence sur le résultat dilué par action					
Résultat dilué par action comme présenté	1,10 \$	1,12 \$	1,22 \$	2,22 \$	2,38 \$
Éléments d'ajustement ^[1]	0,19	0,22	0,10	0,42	0,18
Résultat dilué par action ajusté ^{[1][3]}	1,29 \$	1,34 \$	1,31 \$	2,63 \$	2,56 \$

[1] Voir la rubrique sur les mesures non conformes aux PCGR.

[2] Également appelés frais liés aux transactions et d'intégration.

[3] L'incidence par action des éléments d'ajustement diffère en raison de l'arrondissement pour le trimestre clos le 30 avril 2012 et pour la période de six mois close le 30 avril 2013.

Trimestre clos le 30 avril 2013 comparativement au trimestre clos le 30 avril 2012

Le résultat net a atteint 35,1 millions \$, ou un résultat dilué par action de 1,10 \$, pour le deuxième trimestre 2013, comparativement à 33,9 millions \$, ou un résultat dilué par action de 1,22 \$, pour le deuxième trimestre 2012.

Au deuxième trimestre clos le 30 avril 2013, le résultat net ajusté a augmenté de 12 % d'un exercice à l'autre, pour s'établir à 40,5 millions \$, comparativement à 36,3 millions \$ en 2012, tandis que le résultat net dilué par action ajusté a été de 1,29 \$, par rapport à 1,31 \$ en 2012. Le résultat net dilué par action du deuxième trimestre 2013 comprend un dividende complet du deuxième trimestre de 1,0 million \$ sur actions privilégiées, série 11, nouvellement émises, ainsi que le dividende régulier sur actions privilégiées, série 10, et le dividende final sur actions privilégiées, série 9, rachetées en mars.

Revenu total

Le revenu total a augmenté de 16,2 millions \$, ou 8 %, pour atteindre 214,9 millions \$ au deuxième trimestre 2013, comparativement à 198,7 millions \$ au deuxième trimestre 2012. La contribution de la Fiducie AGF au revenu total s'est élevée à 18,8 millions \$ au deuxième trimestre 2013 et comprenait un montant de 18,3 millions \$ comptabilisé dans les résultats du secteur d'activité B2B Banque et un montant de 0,5 million \$ lié aux activités de trésorerie présentées dans les résultats du secteur Autres.

Le revenu net d'intérêt a augmenté de 9 %, pour atteindre 140,4 millions \$ au deuxième trimestre 2013, comparativement à 128,3 millions \$ au deuxième trimestre 2012, ce qui découle essentiellement de la croissance des prêts et des dépôts d'un exercice à l'autre attribuable principalement aux portefeuilles acquis de la Fiducie AGF, qui a été en partie contrebalancée par la diminution des marges. Comparativement au deuxième trimestre 2012, les marges ont diminué de 5 points de base, pour s'établir à 1,68 % au deuxième trimestre 2013, et ont continué d'être touchées négativement par le contexte de très faibles taux d'intérêt. La compression globale des marges a été atténuée par l'échéance de passifs liés aux activités de titrisation à coupon élevé, ainsi que par les prêts à rendement plus élevé des portefeuilles de la Fiducie AGF.

Les autres revenus ont totalisé 74,4 millions \$ au deuxième trimestre 2013, comparativement à 70,3 millions \$ au deuxième trimestre 2012, une augmentation de 4,1 millions \$, ou 6 %, qui reflète l'amélioration de la plupart des sources de revenus. Cette augmentation d'un exercice à l'autre est principalement attribuable à la hausse des frais et des commissions sur les prêts et les dépôts du fait de l'activité accrue des services de cartes et des frais de cartes plus élevés, à l'augmentation des revenus tirés de la vente de fonds communs de placement reflétant les nouvelles ventes et l'amélioration des marchés financiers, ainsi qu'aux revenus d'assurance crédit supérieurs. De plus, au deuxième trimestre 2013, conformément à sa stratégie de syndication, la Banque a conclu la vente de prêts hypothécaires commerciaux d'un montant de 94,7 millions \$, qui a donné lieu à la comptabilisation d'un profit de 3,7 millions \$ dans les autres revenus, qui comprenait un montant de 3,1 millions \$ comptabilisé dans les résultats du secteur d'activité Immobilier et Commercial et un montant de 0,6 million \$ lié aux activités de trésorerie présentées dans les résultats du secteur Autres. Dans le cadre d'une transaction similaire, un profit de 3,1 millions \$ sur la vente d'un portefeuille de prêts hypothécaires commerciaux totalisant 77,0 millions \$ avait été comptabilisé au deuxième trimestre 2012. Ces facteurs ont été en partie contrebalancés par la diminution des revenus de trésorerie et de marchés financiers, du fait essentiellement de la baisse des profits nets réalisés dans le cadre de la vente de valeurs mobilières.

Profit d'acquisition et amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis

Au deuxième trimestre 2013, la charge d'amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis, présentée au poste « Profit d'acquisition et amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis », s'est établie à 1,2 million \$. Voir la note 12 des états financiers intermédiaires résumés non audités pour de plus amples renseignements sur cet élément.

Provisions pour pertes sur prêts

Les provisions pour pertes sur prêts ont augmenté de 1,5 million \$, passant de 7,5 millions \$ au deuxième trimestre 2012 à 9,0 millions \$ au deuxième trimestre 2013. Ce niveau toujours très bas tient compte de la charge additionnelle de 2,5 millions \$ liée aux portefeuilles de prêts de la Fiducie AGF. Le niveau global de pertes est le reflet de la stabilité de l'emploi et des conditions de marché au Canada et de la qualité sous-jacente des portefeuilles de prêts de la Banque.

Frais autres que d'intérêt

Les frais autres que d'intérêt ont augmenté de 12,7 millions \$, pour atteindre 159,9 millions \$ au deuxième trimestre 2013, comparativement à 147,1 millions \$ au deuxième trimestre 2012, en raison de l'ajout des dépenses d'exploitation courantes de 7,8 millions \$ liées à la Fiducie AGF et de l'accroissement des frais liés aux transactions et d'intégration, comme il est mentionné ci-après. Compte non tenu de ces éléments, les frais autres que d'intérêt comparables de la Banque n'ont augmenté que de 1 % au cours de la même période.

Les salaires et avantages du personnel ont augmenté de 5,9 millions \$, ou 7 %, par rapport à ceux du deuxième trimestre 2012, pour atteindre 85,2 millions \$ au deuxième trimestre 2013. Une partie de l'augmentation d'un montant de 4,6 millions \$ était attribuable à l'effectif supplémentaire par suite de l'acquisition de la Fiducie AGF. La hausse régulière des salaires et de la rémunération liée à la performance ainsi que des coûts des régimes de retraite plus élevés, contrebalancés en partie par les autres charges moins élevées au titre des avantages du personnel, ont également eu une incidence sur les coûts du trimestre.

Les coûts relatifs aux locaux et aux technologies ont augmenté de 4,6 millions \$, ou 12 %, par rapport à ceux du deuxième trimestre 2012, pour s'établir à 42,6 millions \$, en raison essentiellement de la hausse des coûts de location imputable à la superficie en pieds carrés additionnelle des locaux loués pour les équipes de technologie de l'information (TI) ainsi qu'à l'augmentation des coûts de TI et de la charge d'amortissement liée aux projets achevés de développement de TI. En outre, des coûts de location et de TI supplémentaires de 1,7 million \$ étaient imputables à l'acquisition de la Fiducie AGF.

Les autres frais autres que d'intérêt ont diminué de 0,6 million \$, pour s'établir à 25,9 millions \$ au deuxième trimestre 2013, par rapport à 26,5 millions \$ au deuxième trimestre 2012. La diminution est surtout attribuable aux ajustements favorables des taxes de vente comptabilisés au deuxième trimestre 2013, ainsi qu'aux efforts continus de contrôle des coûts de la Banque, et a été en partie contrebalancée par les autres frais autres que d'intérêt de 1,6 million \$ engagés par la Fiducie AGF au deuxième trimestre 2013.

Les frais liés aux transactions et d'intégration ont totalisé 6,1 millions \$ au deuxième trimestre 2013 et étaient surtout liés aux salaires, aux honoraires professionnels et aux autres frais de 4,3 millions \$ associés à l'intégration de la Fiducie AGF, y compris une charge de 1,9 million \$ au titre d'un projet de relocalisation en cours de tous les employés de B2B Banque en un seul emplacement. Les frais liés aux transactions et d'intégration comprenaient aussi les honoraires professionnels, les salaires, les coûts de conversion des systèmes de TI et d'autres frais associés à l'intégration des sociétés MRS. En ce qui a trait aux sociétés MRS, le processus d'intégration progresse selon le plan et le budget global. Comme il ne reste que quelques éléments de l'intégration des sociétés MRS à parachever, B2B Banque maintenant s'est tournée vers la mise en œuvre de ses plans d'intégration de la Fiducie AGF, qui devraient se poursuivre au cours des quatre prochains trimestres.

Le ratio d'efficacité ajusté a été de 71,5 % au deuxième trimestre 2013, par rapport à 72,4 % au deuxième trimestre 2012. Sur la même base ajustée, le levier d'exploitation de 1,2 % d'un exercice à l'autre a été légèrement positif pour un deuxième trimestre d'affiliée, en raison surtout de l'acquisition de la Fiducie AGF, des autres revenus plus élevés et des initiatives continues de contrôle des coûts de la Banque.

Impôts sur le résultat

Pour le trimestre clos le 30 avril 2013, les impôts sur le résultat se sont élevés à 9,6 millions \$, et le taux d'imposition effectif s'est établi à 21,5 %. Ce taux d'imposition inférieur au taux prévu par la loi découle principalement des retombées positives des investissements de la Banque dans des valeurs mobilières canadiennes qui génèrent des revenus de dividendes non imposables, et de l'imposition réduite des revenus tirés des activités d'assurance à l'étranger. Pour le trimestre clos le 30 avril 2012, les impôts sur le résultat s'élevaient à 10,2 millions \$, et le taux d'imposition effectif s'établissait à 23,1 %. D'un exercice à l'autre, le taux d'imposition plus bas pour le deuxième trimestre clos le 30 avril 2013 résulte du niveau plus élevé des revenus tirés des activités d'assurance à l'étranger.

Six mois clos le 30 avril 2013 comparativement aux six mois clos le 30 avril 2012

Le résultat net a atteint 69,2 millions \$, ou un résultat dilué par action de 2,22 \$, pour la période de six mois close le 30 avril 2013, par rapport à 64,8 millions \$, ou un résultat dilué par action de 2,38 \$, en 2012.

Le résultat net ajusté a augmenté de 17 % d'un exercice à l'autre, pour s'établir à 81,0 millions \$ pour la période de six mois close le 30 avril 2013, comparativement à 69,2 millions \$ en 2012, tandis que le résultat net dilué par action ajusté a augmenté de 3 %, pour s'établir à 2,63 \$, par rapport à un résultat dilué par action de 2,56 \$ en 2012. Le résultat net dilué par action pour la période de six mois close le 30 avril 2013 comprend des dividendes de 6,6 millions \$ sur actions privilégiées, séries 9 et 10, ainsi que sur actions privilégiées, série 11, émises récemment, net d'un ajustement favorable non récurrent de 1,1 million \$ enregistré pour tenir compte des modifications apportées à l'imposition.

Revenu total

Le revenu total a augmenté de 36,4 millions \$, ou 9 %, pour atteindre 428,8 millions \$ pour la période de six mois close le 30 avril 2013, comparativement à 392,4 millions \$ pour la période de six mois close le 30 avril 2012. La contribution de la Fiducie AGF au revenu total s'est établie à 38,6 millions \$ pour la période de six mois close le 30 avril 2013, y compris un montant de 37,4 millions \$ comptabilisé dans les résultats du secteur d'activité B2B Banque et un montant de 1,2 million \$ lié aux activités de trésorerie incluses dans les résultats du secteur Autres.

Le revenu net d'intérêt a augmenté de 9 %, pour atteindre 282,8 millions \$ pour les six mois clos le 30 avril 2013, comparativement à 259,0 millions \$ pour la période correspondante de 2012. Cette hausse s'explique surtout par la forte croissance du volume de prêts et de dépôts d'un exercice à l'autre attribuable aux portefeuilles acquis de la Fiducie AGF, qui a plus que contrebalancé l'incidence de la diminution de 8 points de base de la marge nette d'intérêt au cours de la période considérée. Comme il est mentionné précédemment, la compression de la marge nette d'intérêt est principalement attribuable au contexte de très faibles taux d'intérêt.

Les autres revenus se sont élevés à 146,0 millions \$ pour la période de six mois close le 30 avril 2013, par rapport à 133,5 millions \$ pour la période correspondante de 2012, soit une augmentation de 9 % d'un exercice à l'autre découlant de l'amélioration de la plupart des sources de revenus, comme mentionné précédemment. En outre, surtout au premier trimestre, les revenus tirés des activités de courtage ont augmenté de 3,1 millions \$, la Banque ayant tiré parti des occasions de croissance offertes par le marché des titres à revenu fixe et du redressement des marchés boursiers depuis l'exercice précédent. De plus, les revenus tirés des comptes d'investissement ont ajouté 1,3 million \$ au cours de la même période, du fait principalement de la contribution pendant six mois complets de B2B Banque Services de courtiers en 2013. Enfin, comme mentionné précédemment, la Banque a comptabilisé un profit de 3,7 millions \$ sur la vente d'un portefeuille de prêts hypothécaires commerciaux au deuxième trimestre 2013, comparativement à un profit de 3,1 millions \$ au deuxième trimestre 2012.

Profit d'acquisition et amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis

Pour la période de six mois close le 30 avril 2013, la charge d'amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis, présentée au poste « Profit d'acquisition et amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis », s'est établie à 2,3 millions \$. Voir la note 12 des états financiers intermédiaires résumés non audités pour de plus amples renseignements sur cet élément.

Provisions pour pertes sur prêts

Les provisions pour pertes sur prêts se sont établies à 17,0 millions \$ pour les six mois clos le 30 avril 2013, une baisse de 0,5 million \$, ou 3 %, par rapport à 17,5 millions \$ pour les six mois clos le 30 avril 2012, malgré une augmentation de 17 % dans le portefeuille de prêts découlant essentiellement de l'acquisition de la Fiducie AGF. Les provisions pour les six mois clos le 30 avril 2013 comprenaient une charge de 5,8 millions \$ liée aux portefeuilles de prêts de la Fiducie AGF. Ce niveau de pertes reflète les excellentes conditions de crédit sur le marché canadien et la qualité des portefeuilles de prêts de la Banque. En outre, des règlements favorables et l'amélioration généralisée ont donné lieu à un crédit d'un montant net de 1,9 million \$ dans les pertes sur prêts des portefeuilles de prêts commerciaux pour les six mois clos le 30 avril 2013.

Frais autres que d'intérêt

Les frais autres que d'intérêt ont totalisé 321,2 millions \$ pour la période de six mois close le 30 avril 2013, comparativement à 290,1 millions \$ pour la période de six mois close le 30 avril 2012. Compte non tenu des dépenses d'exploitation courantes de 16,8 millions \$ liées à la Fiducie AGF et des frais liés aux transactions et d'intégration de 13,7 millions \$, les frais autres que d'intérêt ont diminué de 6,5 millions \$, ou 2 %.

Les salaires et avantages du personnel ont augmenté de 18,3 millions \$, ou 12 %, comparativement à la période de six mois close le 30 avril 2012, pour atteindre 174,6 millions \$, surtout en raison de l'augmentation de l'effectif par suite de l'acquisition de la Fiducie AGF, de la hausse régulière des salaires et de la rémunération liée à la performance ainsi que des coûts des régimes de retraite plus élevés. Ces facteurs ont été en partie contrebalancés en partie par la baisse des charges au titre des avantages du personnel et par les économies découlant des restructurations réalisées en 2012.

Les coûts relatifs aux locaux et aux technologies ont augmenté de 6,3 millions \$ par rapport à la période de six mois close le 30 avril 2012, par suite essentiellement des coûts de location et de TI résultant de l'acquisition de la Fiducie AGF. L'accroissement des coûts de TI découlant de la croissance continue des activités et celui de la charge d'amortissement liée aux projets achevés de développement de TI sont également des facteurs qui ont contribué à cette augmentation.

Les autres frais autres que d'intérêt ont diminué de 1,3 million \$, pour s'établir à 51,4 millions \$ pour la période de six mois close le 30 avril 2013, contre 52,6 millions \$ pour la période correspondante de 2012. La diminution est principalement attribuable aux charges engagées au début de l'acquisition des sociétés MRS avant leur intégration à B2B Banque en 2012, ainsi qu'aux ajustements favorables des taxes de vente au cours de la période de six mois close le 30 avril 2013 par rapport à celles d'il y a un an. Ces facteurs ont été en partie contrebalancés par les autres frais autres que d'intérêt de la Fiducie AGF pour la période de six mois close le 30 avril 2013.

Les frais liés aux transactions et d'intégration pour la période de six mois close le 30 avril 2013 ont totalisé 13,7 millions \$, dont un montant de 7,7 millions \$ était lié à des frais de TI, à des frais juridiques et à des frais de communication liés à l'intégration des sociétés MRS, et un montant de 6,0 millions \$ était lié aux salaires, aux honoraires professionnels et à d'autres charges associées à l'intégration de la Fiducie AGF.

Le ratio d'efficacité ajusté s'est fixé à 71,7 % pour la période de six mois close le 30 avril 2013, comparativement à 72,4 % pour la période de six mois close le 30 avril 2012. Sur la même base ajustée, le levier d'exploitation a été légèrement positif d'un exercice à l'autre, l'ajout de la Fiducie AGF et les mesures continues de contrôle des coûts visant à ralentir la croissance des dépenses, combinée à l'augmentation des autres revenus, ayant plus que compensé l'incidence de la compression des marges.

Impôts sur le résultat

Pour la période de six mois close le 30 avril 2013, les impôts sur le résultat se sont élevés à 19,1 millions \$ et le taux d'imposition effectif s'est établi à 21,6 %. Ce taux d'imposition inférieur au taux prévu par la loi découle principalement des retombées positives des investissements de la Banque dans des valeurs mobilières canadiennes qui génèrent des revenus de dividendes non imposables, et de l'imposition réduite des revenus tirés des activités d'assurance à l'étranger. Pour la période de six mois close le 30 avril 2012, les impôts sur le résultat s'élevaient à 20,0 millions \$ et le taux d'imposition effectif s'établissait à 23,5 %. Comme mentionné précédemment, la diminution du taux d'imposition d'un exercice à l'autre pour la période de six mois close le 30 avril 2013 reflète le niveau plus élevé de revenus tirés des activités d'assurance à l'étranger, ainsi que divers recouvrements d'impôts.

Trimestre clos le 30 avril 2013 comparativement au trimestre clos le 31 janvier 2013

Le résultat net a atteint 35,1 millions \$, soit un résultat dilué par action de 1,10 \$, pour le deuxième trimestre 2013, par rapport à 34,1 millions \$, ou un résultat dilué par action de 1,12 \$, pour le premier trimestre 2013.

Le résultat net ajusté a été de 40,5 millions \$, soit un résultat dilué par action de 1,29 \$, comparativement à un résultat net ajusté de 40,4 millions \$, soit un résultat dilué par action de 1,34 \$, pour le premier trimestre clos le 31 janvier 2013. Le résultat net dilué par action du premier trimestre 2013 comprenait un ajustement favorable non récurrent de 1,1 million \$ des dividendes sur actions privilégiées pour tenir compte des modifications apportées à l'imposition, ainsi qu'un dividende partiel sur les actions privilégiées, série 11, nouvellement émises.

Le revenu total a augmenté légèrement, pour atteindre 214,9 millions \$ au deuxième trimestre 2013, par rapport à 213,9 millions \$ pour le trimestre précédent. Le revenu net d'intérêt a enregistré une baisse séquentielle de 1,9 million \$, pour s'établir à 140,4 millions \$ au deuxième trimestre, en raison principalement du fait que le deuxième trimestre comptait trois jours de moins. La marge nette d'intérêt s'est accrue séquentiellement de 5 points de base, pour passer de 1,63 % au premier trimestre 2013 à 1,68 % au deuxième trimestre 2013, ce qui s'explique essentiellement par l'échéance, au milieu du premier trimestre, d'un passif lié aux activités de titrisation à coupon élevé et par un niveau plus faible de valeurs mobilières à rendement moins élevé. Ces éléments ont compensé la diminution séquentielle des marges sur les prêts et les dépôts liée au contexte persistant de très bas taux d'intérêt.

Les autres revenus ont augmenté séquentiellement de 2,9 millions \$, du fait surtout d'un profit de 3,7 millions \$ à la vente d'un portefeuille de prêts hypothécaires commerciaux de 94,7 millions \$ au deuxième trimestre ainsi que des revenus d'assurance crédit plus élevés attribuables à une baisse du nombre de réclamations, contrebalancés partiellement par la baisse des revenus tirés des activités de courtage par rapport aux revenus solides générés au premier trimestre.

Au deuxième trimestre 2013, la charge d'amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis, présentée au poste « Profit d'acquisition et amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis », s'est établie à 1,2 million \$, comparativement à une charge de 1,1 million \$ pour le trimestre précédent. Voir la note 12 des états financiers intermédiaires résumés non audités pour de plus amples renseignements sur cet élément.

Les provisions pour pertes sur prêts sont demeurées basses, soit 9,0 millions \$, au deuxième trimestre 2013, comparativement à 8,0 millions \$ au premier trimestre 2013, reflet de l'excellente qualité continue du portefeuille. Au premier trimestre 2013, la Banque a été avantagée par un règlement favorable de 2,0 millions \$ relatif à un seul prêt commercial, alors qu'il n'y a eu aucun règlement significatif au cours du deuxième trimestre.

Les frais autres que d'intérêt se sont élevés à 159,9 millions \$ au deuxième trimestre 2013, comparativement à 161,3 millions \$ au premier trimestre 2013. Compte non tenu des frais liés aux transactions et d'intégration de 6,1 millions \$ engagés au deuxième trimestre 2013 et de ceux de 7,6 millions \$ engagés au premier trimestre 2013, les frais autres que d'intérêt sont essentiellement demeurés inchangés séquentiellement, la Banque ayant continué de mettre en œuvre des mesures rigoureuses de contrôle des coûts.

Situation financière

BILAN RÉSUMÉ

En milliers de dollars canadiens (non audité)	AU 30 AVRIL 2013	AU 31 OCTOBRE 2012	AU 30 AVRIL 2012
ACTIF			
Trésorerie et dépôts auprès d'autres banques	317 013 \$	571 043 \$	696 280 \$
Valeurs mobilières	5 756 762	6 142 961	5 294 610
Valeurs acquises en vertu de conventions de revente	545 974	631 202	978 063
Prêts et acceptations, montant net	26 920 674	26 663 337	22 982 601
Autres actifs	933 172	928 283	756 920
	34 473 595 \$	34 936 826 \$	30 708 474 \$
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES			
Dépôts	23 808 825 \$	24 041 443 \$	21 060 754 \$
Autres passifs	3 265 478	2 873 563	3 075 005
Dette liée aux activités de titrisation	5 473 470	6 037 097	5 051 652
Dette subordonnée	444 469	443 594	243 426
Capitaux propres	1 481 353	1 541 129	1 277 637
	34 473 595 \$	34 936 826 \$	30 708 474 \$

L'actif au bilan s'élevait à 34,5 milliards \$ au 30 avril 2013, soit une baisse de 0,5 milliard \$ par rapport à la clôture de l'exercice 2012. Au cours des douze derniers mois, l'actif au bilan a augmenté de 3,8 milliards \$, ou 12 %, en raison principalement de l'acquisition de la Fiducie AGF.

Liquidités

Les liquidités, y compris la trésorerie, les dépôts auprès d'autres banques, les valeurs mobilières et les valeurs acquises en vertu de conventions de revente, ont totalisé 6,6 milliards \$ au 30 avril 2013, une baisse de 0,7 milliard \$ comparativement aux liquidités au 31 octobre 2012. Cette baisse découle principalement des actifs de remplacement utilisés pour rembourser, au cours du premier trimestre 2013, la dette liée aux activités de titrisation venue à échéance d'un montant de 0,8 milliard \$. Les liquidités, en pourcentage de l'actif total, ont enregistré une légère baisse, passant de 21 % au 31 octobre 2012 à 19 %. La Banque continue de gérer ses liquidités avec prudence et maintient des liquidités suffisantes pour respecter ses obligations financières actuelles et futures, dans des conditions tant normales qu'exceptionnelles.

Prêts

Le montant net des prêts et acceptations bancaires s'est élevé à 26,9 milliards \$ au 30 avril 2013, une augmentation de 0,3 milliard \$ par rapport au 31 octobre 2012. Les prêts hypothécaires résidentiels ont augmenté de 330,2 millions \$, ou 2 %, au cours de la période considérée, signe que la demande de prêts hypothécaires a légèrement faibli dans un marché de l'habitation en ralentissement. Les prêts commerciaux, y compris les acceptations bancaires, ont augmenté de 133,9 millions \$, ou 6 %, depuis le 31 octobre 2012, la Banque ayant tiré parti de la demande plus forte de la part de ses clients commerciaux. Le niveau des prêts hypothécaires commerciaux est demeuré relativement inchangé, la hausse de 85,6 millions \$ ayant été plus que contrebalancée par une vente de prêts de 94,7 millions \$ au cours du deuxième trimestre. Les prêts personnels ont enregistré une baisse de 200,8 millions \$, ou 3 %, depuis le 31 octobre 2012 imputable essentiellement à la réduction des portefeuilles de la Fiducie AGF et à la demande plus modérée de prêts à la consommation.

Dépôts

Les dépôts personnels ont atteint 19,5 milliards \$ au 30 avril 2013, soit relativement le même niveau qu'au 31 octobre 2012. Les dépôts d'entreprises et autres, qui comprennent les dépôts institutionnels, ont diminué de 0,4 milliard \$ depuis le 31 octobre 2012, pour s'établir à 4,3 milliards \$ au 30 avril 2013, la Banque ayant réduit le volume des dépôts en gros à prix élevé dans le cadre de sa gestion du financement.

La Banque continue de gérer activement ses niveaux de liquidités et de diversifier ses sources de financement. Elle concentre ses efforts sur la collecte de dépôts de particuliers par l'entremise des secteurs d'activité Particuliers et PME-Québec et B2B Banque, qui représentaient 82 % du total des dépôts au 30 avril 2013. Cette base de financement solide est un actif précieux pour faire face aux exigences réglementaires futures en matière de liquidités.

Autres passifs

La dette liée aux activités de titrisation s'est établie à 5,5 milliards \$ au 30 avril 2013, une diminution nette de 0,6 milliard \$ depuis le début de l'exercice compte tenu de l'échéance de deux émissions. Au cours de la période de six mois close le 30 avril 2013, la Banque a également titrisé des prêts hypothécaires résidentiels d'un montant de 493,7 millions \$, dont une tranche de 301,3 millions \$ a été vendue dans le cadre de l'émission de nouvelles obligations hypothécaires du Canada et une tranche de 192,4 millions \$ a été vendue à titre d'actifs de remplacement. La dette subordonnée était de 444,5 millions \$ au 30 avril 2013, soit relativement au même niveau qu'au 31 octobre 2012.

Capitaux propres

Les capitaux propres étaient de 1 481,4 millions \$ au 30 avril 2013, comparativement à 1 541,1 millions \$ au 31 octobre 2012. Cette diminution découlait principalement du rachat, le 15 mars 2013, des actions privilégiées de catégorie A, série 9, à la valeur nominale, au montant de 100 millions \$, en partie contrebalancé par les fonds propres générés à l'interne ainsi que par l'émission de 213 957 nouvelles actions ordinaires aux termes du régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions. La valeur comptable de l'action ordinaire de la Banque, excluant le cumul des autres éléments du résultat global, a augmenté et s'établissait à 43,96 \$ au 30 avril 2013, comparativement à 42,81 \$ au 31 octobre 2012. Au 29 mai 2013, 28 351 668 actions ordinaires et 30 000 options d'achat d'actions étaient en circulation.

Gestion du capital

Nouvelles exigences en matière de fonds propres

En décembre 2012, le Bureau du surintendant des institutions financières Canada (BSIF) a publié la version définitive révisée de la Ligne directrice sur les normes de fonds propres (la « ligne directrice ») fondée sur les lignes directrices sur les fonds propres du Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (CBCB), que l'on désigne communément sous le nom de Bâle III. Ces nouvelles exigences sont entrées en vigueur en janvier 2013 et, de manière générale, établissent des normes plus strictes en matière d'adéquation des fonds propres. Les institutions sont tenues de respecter des normes de fonds propres minimales axées sur le risque en fonction de leur exposition au risque de crédit, de leurs risques opérationnels et, si elles exercent d'importantes activités de négociation, de leur risque de marché.

La ligne directrice établit les ratios minimums des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, des fonds propres de catégorie 1 et du total des fonds propres à respectivement 3,5 %, 4,5 % et 8,0 % pour 2013. Ces ratios tiennent compte de l'application progressive de certains ajustements réglementaires pour la période comprise entre 2013 et 2019 et du retrait progressif des instruments de fonds propres non admissibles pour la période comprise entre 2013 et 2022 (la base « transitoire »). À compter de 2014, la ligne directrice prévoit également l'augmentation chaque année des ratios minimums de fonds propres, qui atteindront 7,0 %, 8,5 % et 10,5 % en 2019, y compris une réserve de conservation des fonds propres.

Dans sa ligne directrice, le BSIF a indiqué s'attendre à ce que les institutions de dépôts atteignent des ratios cibles de fonds propres sans prise en compte des dispositions transitoires au moins équivalents à la somme des ratios minimums de 2019 et de la réserve de conservation (la base « tout compris ») tôt au cours de la période de transition, y compris un ratio cible minimum de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires de 7,0 % d'ici le premier trimestre 2013. De plus, certaines banques canadiennes ont été désignées banque d'importance systémique nationale (BISN) par le BSIF. Aux termes de cette désignation, ces banques seront tenues de détenir un supplément de 1 % de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires d'ici le 1^{er} janvier 2016. La Banque Laurentienne ne fait toutefois pas partie des banques désignées. La base « tout compris » inclut tous les ajustements réglementaires qui seront requis d'ici 2019, tout en maintenant les règles de retrait progressif des instruments de fonds propres non admissibles. Le BSIF exige également que les institutions financières canadiennes acceptant des dépôts maintiennent un ratio actif/fonds propres.

La ligne directrice fournit des indications additionnelles concernant le traitement des instruments de fonds propres non admissibles et précise que certains instruments de fonds propres ne seront plus entièrement admissibles comme fonds propres à compter du 1^{er} janvier 2013. Les instruments de fonds propres de la Banque, autres que sous forme d'actions ordinaires, sont considérés comme non admissibles selon les règles de Bâle III et sont donc assujettis au retrait progressif, au rythme de 10 % par année, à compter de 2013. Ces instruments de fonds propres, autres que sous forme d'actions ordinaires, comprennent les actions privilégiées, séries 9, 10 et 11, et les billets à moyen terme subordonnés, séries 2010-1 et 2012-1. La Banque a racheté à leur valeur nominale, le 15 mars 2013, les actions privilégiées, série 9, qui n'étaient pas des instruments admissibles selon les règles de Bâle III.

Comme l'indique le tableau ci-après, le ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, le ratio des fonds propres de catégorie 1 et le ratio total des fonds propres, sur une base « tout compris », s'établissaient respectivement à 7,6 %, 9,1 % et 12,6 % au 30 avril 2013. Ces ratios respectent l'ensemble des exigences minimales actuelles.

FONDS PROPRES RÉGLEMENTAIRES

	Bâle III ^[1]	Bâle II ^[2]	
	AU 30 AVRIL 2013	AU 31 OCTOBRE 2012	AU 30 AVRIL 2012
En milliers de dollars canadiens, sauf les données en pourcentages (non audité)			
Fonds propres réglementaires			
Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires (A)	1 018 515 \$	s. o.	s. o.
Fonds propres de catégorie 1(B)	1 223 661 \$	1 460 253 \$	1 245 326 \$
Total des fonds propres (C)	1 698 448 \$	1 974 060 \$	1 543 140 \$
Total de l'actif pondéré en fonction des risques (D)	13 428 594 \$	13 436 433 \$	11 935 860 \$
Ratios des fonds propres réglementaires			
Ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires (A/D)	7,6 %	s. o.	s. o.
Ratio des fonds propres de catégorie 1 (B/D)	9,1 %	10,9 %	10,4 %
Ratio total des fonds propres (C/D)	12,6 %	14,7 %	12,9 %

[1] Les montants sont présentés selon la base « tout compris ».

[2] Les montants sont présentés selon Bâle II comme déposés auprès du BSIF.

Le ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires a augmenté d'environ 10 points de base, pour passer de 7,5 % au 31 janvier 2013 à 7,6 % au 30 avril 2013. Cette augmentation s'explique principalement par les fonds propres générés à l'interne au cours du trimestre qui a permis d'accroître le total des fonds propres, tandis que l'actif pondéré en fonction des risques est demeuré inchangé.

La Banque a recours à la méthode standard pour évaluer les exigences de fonds propres afférentes au risque de crédit et au risque opérationnel. En 2012, la Banque a mis en œuvre le processus d'adoption de l'approche fondée sur les notations internes avancée pour déterminer les exigences de fonds propres afférentes au risque de crédit selon Bâle II. À l'heure actuelle, les exigences en matière de fonds propres de la Banque en fonction de leur exposition au risque de crédit selon la méthode standard ne sont pas établies sur la même base que celles de ses homologues du secteur, étant donné que les institutions financières canadiennes de plus grande taille utilisent surtout l'approche fondée sur les notations internes avancée, qui est plus favorable. L'adoption par la Banque de l'approche fondée sur les notations internes avancée devrait renforcer sa gestion du risque de crédit, améliorer la comparabilité, optimiser les fonds propres réglementaires et uniformiser les règles du jeu en matière de souscription.

Proposition de nouvelles règles de mesure des liquidités

En décembre 2009, le CBCB a rendu publiques des propositions relatives à de nouvelles exigences en ce qui concerne les liquidités, qui introduisaient de nouvelles normes mondiales en cette matière. Les lignes directrices du CBCB sur la gestion des liquidités comprennent les exigences minimales pour deux nouvelles règles de mesures, le ratio de couverture des liquidités (RCL) et le ratio de capitalisation stable net (RCSN), qui devraient être mises en œuvre respectivement en janvier 2015 et en janvier 2018. Le RCL établit une mesure commune du risque d'illiquidité et exige des institutions qu'elles maintiennent des liquidités suffisantes pour combler les besoins de flux de trésorerie pendant au moins 30 jours en situation de crise. Le RCSN est une deuxième mesure de liquidité commune qui établit le montant minimal acceptable de capitalisation stable d'après la liquidité des actifs et des activités d'une institution financière sur une période d'un an. Des mises à jour contenant des informations additionnelles ont également été publiées en décembre 2010 et en janvier 2013. Il est actuellement encore trop tôt pour évaluer l'incidence définitive de ces propositions sur les exigences relatives aux liquidités, compte tenu que certains aspects de ces propositions ne sont toujours pas finalisés tant à l'échelle internationale (CBCB) qu'à l'échelle nationale (BSIF) et qu'elles sont susceptibles d'être encore modifiées avant l'entrée en vigueur des règlements définitifs. Quoi qu'il en soit, la Banque analyse actuellement les écarts entre les exigences actuelles en matière de liquidités et les nouvelles exigences en matière de données et de production de rapports sur les liquidités.

Dividendes

Le 22 mai 2013, le conseil d'administration a annoncé le versement de dividendes réguliers sur les diverses séries d'actions privilégiées aux actionnaires inscrits en date du 7 juin 2013. Au cours de sa réunion tenue le 5 juin 2013, compte tenu de la solidité du bilan et de la position de la Banque en matière de fonds propres, ainsi que de la confiance que lui inspirent les stratégies à long terme de la Banque, le conseil d'administration a approuvé une augmentation de 0,01 \$ par action, ou 2 %, du dividende trimestriel et a ainsi déclaré le versement d'un dividende de 0,50 \$ par action ordinaire, payable le 1^{er} août 2013 aux actionnaires inscrits en date du 2 juillet 2013.

DIVIDENDES SUR ACTIONS ORDINAIRES ET RATIO DU DIVIDENDE VERSÉ

En dollars canadiens, sauf les ratios du dividende versé (non audité)	POUR LES TRIMESTRES CLOS LES			POUR LES SIX MOIS CLOS LE	POUR LES EXERCICES CLOS LES		
	30 AVRIL 2013	31 JANVIER 2013	30 AVRIL 2012	30 AVRIL 2013	31 OCTOBRE 2012	31 OCTOBRE 2011	31 OCTOBRE 2010
Dividendes déclarés par action ordinaire	0,49 \$	0,49 \$	0,45 \$	0,98 \$	1,84 \$	1,62 \$	1,44 \$
Ratio du dividende versé ^{[1][2]}	44,5 %	43,7 %	37,0 %	44,1 %	37,0 %	34,8 %	31,1 %

[1] Voir la rubrique sur les mesures financières non conformes aux PCGR.

[2] Le montant pour 2010 est présenté selon les PCGR du Canada antérieurs.

Gestion des risques

De par la nature de ses activités, la Banque est exposée à divers types de risques. Ces risques sont liés principalement à l'utilisation d'instruments financiers. Afin de gérer ces risques, des mesures de contrôle, telles que des politiques de gestion des risques et diverses limites de risque, ont été mises en œuvre. L'objectif de ces mesures est d'optimiser le ratio rendement/risques dans tous les secteurs opérationnels de la Banque. De plus amples renseignements sur le cadre de gestion intégrée des risques de la Banque sont fournis dans le rapport annuel 2012.

Risque de crédit

Les sections suivantes fournissent des renseignements additionnels sur la qualité du crédit des portefeuilles de prêts de la Banque.

PROVISIONS POUR PERTES SUR PRÊTS

En milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages (non audité)	POUR LES TRIMESTRES CLOS LES			POUR LES SIX MOIS CLOS LES	
	30 AVRIL 2013	31 JANVIER 2013	30 AVRIL 2012	30 AVRIL 2013	30 AVRIL 2012
Provisions pour pertes sur prêts					
Prêts personnels	7 455 \$	8 058 \$	5 856 \$	15 513 \$	12 045 \$
Prêts hypothécaires résidentiels	872	1 407	498	2 279	782
Prêts hypothécaires commerciaux	48	1 101	2 555	1 149	3 443
Prêts commerciaux et autres (y compris les acceptations)	625	(2 566)	(1 409)	(1 941)	1 230
	9 000 \$	8 000 \$	7 500 \$	17 000 \$	17 500 \$
En pourcentage des prêts et des acceptations moyens	0,14 %	0,12 %	0,13 %	0,13 %	0,16 %

Les provisions pour pertes sur prêts ont totalisé 9,0 millions \$ au deuxième trimestre 2013, une augmentation de 1,0 million \$ par rapport à celles du premier trimestre 2013 et de 1,5 million \$ comparativement à il y a un an, bien qu'elles se soient maintenues à un niveau très bas. Ce niveau global de pertes sur prêts reflète l'excellente qualité du crédit des portefeuilles de prêts de la Banque et le maintien des conditions de crédit favorables sur le marché canadien.

L'augmentation d'un exercice à l'autre de 1,6 million \$ des pertes sur prêts personnels tient compte des pertes subies sur le portefeuille de prêts de la Fiducie AGF, contrebalancées en partie par l'amélioration constatée dans le portefeuille de prêts à l'investissement garantis de B2B Banque. Les provisions pour pertes sur prêts hypothécaires résidentiels ont également augmenté de 0,4 million \$ par rapport à celles du deuxième trimestre 2012, ce qui témoigne de l'accroissement des volumes de prêts.

Les pertes sur prêts hypothécaires commerciaux et sur prêts commerciaux sont demeurées à un niveau très bas au cours du deuxième trimestre 2013, mais ont augmenté séquentiellement d'un total combiné de 2,1 millions \$. Au premier trimestre 2013, la Banque avait été avantagée par un règlement favorable de 2,0 millions \$ relatif à un seul prêt commercial. Le niveau toujours très faible des pertes sur prêts continue de témoigner de la qualité du crédit très solide du portefeuille.

PRÊTS DOUTEUX

En milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages (non audité)	AU 30 AVRIL 2013	AU 31 OCTOBRE 2012	AU 30 AVRIL 2012
Prêts douteux, montant brut			
Prêts personnels	21 243 \$	16 863 \$	15 926 \$
Prêts hypothécaires résidentiels	21 972	21 971	14 717
Prêts hypothécaires commerciaux	32 251	36 672	60 394
Prêts commerciaux et autres (y compris les acceptations)	42 200	52 517	56 284
	117 666 \$	128 023 \$	147 321 \$
Provisions cumulatives pour pertes sur prêts douteux			
Provisions cumulatives individuelles	(39 487) \$	(47 849) \$	(67 003) \$
Provisions cumulatives collectives	(12 802)	(12 492)	(11 592)
	(52 289) \$	(60 341) \$	(78 595) \$
Prêts douteux, montant net ^[1]	65 377 \$	67 682 \$	68 726 \$
Provisions cumulatives collectives pour pertes sur autres prêts	(62 079) \$	(57 201) \$	(60 274) \$
Prêts douteux en pourcentage des prêts et des acceptations			
Montant brut	0,44 %	0,48 %	0,64 %
Montant net	0,24 %	0,25 %	0,30 %

[1] Les prêts douteux, montant net, correspondent désormais aux prêts douteux, montant brut, moins les provisions cumulatives individuelles et les provisions cumulatives collectives pour pertes sur prêts douteux.

Les prêts douteux, montant brut, se sont établis à 117,7 millions \$ au 30 avril 2013, en baisse de 8 % par rapport à 128,0 millions \$ au 31 octobre 2012, la qualité du crédit étant demeurée solide au cours du trimestre. La baisse depuis le 31 octobre 2012 découle de l'amélioration dans les portefeuilles de prêts de détail et de prêts commerciaux, étant donné que les emprunteurs ont continué de bénéficier du contexte de faiblesse des taux d'intérêt ainsi que des conditions commerciales qui prévalent au Canada, ces facteurs ayant été contrebalancés en partie par l'incidence des portefeuilles de prêts personnels et de prêts hypothécaires résidentiels acquis de la Fiducie AGF.

Depuis le début de l'exercice, les provisions cumulatives individuelles ont diminué de 8,4 millions \$ pour s'établir à 39,5 millions \$, par suite de règlements favorables et de l'amélioration globale du portefeuille de prêts commerciaux. Les prêts douteux, montant net, qui correspondent désormais aux prêts douteux, montant brut, moins les provisions cumulatives individuelles et les provisions cumulatives collectives pour pertes sur prêts douteux, se sont élevés à 65,4 millions \$ au 30 avril 2013, comparativement à 67,7 millions \$ au 31 octobre 2012, et représentaient 0,24 % des prêts et des acceptations, une légère baisse par rapport au 31 octobre 2012, qui reflète l'approche prudente en matière de constitution des provisions pour prêts douteux.

Risque d'illiquidité et de financement

Le risque d'illiquidité et de financement correspond à la possibilité que la Banque ne soit pas en mesure de réunir, au moment approprié et à des conditions raisonnables, les fonds nécessaires pour respecter ses obligations financières. Aucune modification importante n'a été apportée au cadre de gestion du risque d'illiquidité et de financement depuis la fin de l'exercice 2012. Le niveau de liquidités et de financement de la Banque continue d'être approprié aux fins de la mise en œuvre de sa stratégie, de sorte que le risque d'illiquidité et de financement demeure dans les limites du profil de risque de la Banque.

Risque de marché

Le risque de marché correspond aux pertes financières que peut subir la Banque en raison des fluctuations défavorables de la valeur des instruments financiers à la suite de la variation des paramètres qui sous-tendent leur évaluation, notamment les taux d'intérêt, les taux de change ou les cours boursiers. Ce risque est inhérent aux activités de financement, de placement, de négociation et de gestion de l'actif et du passif (« GAP ») de la Banque.

Les activités de GAP visent à gérer le risque structurel de taux d'intérêt, qui correspond à l'incidence négative potentielle des fluctuations défavorables des taux d'intérêt sur les revenus et la valeur économique de la Banque. La gestion dynamique du risque structurel vise à maximiser la rentabilité de la Banque, tout en préservant la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires des fluctuations marquées des taux d'intérêt. Au 30 avril 2013, l'effet d'une augmentation soudaine et soutenue de 1 % de l'ensemble de la courbe des taux d'intérêt sur la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires et sur le revenu net d'intérêt avant impôts se traduisait comme suit :

ANALYSE DE SENSIBILITÉ DU RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT STRUCTUREL

En milliers de dollars canadiens (non audité)	AU 30 AVRIL 2013	AU 31 OCTOBRE 2012
Augmentation du revenu net d'intérêt avant impôts au cours des 12 prochains mois	15 640 \$	16 701 \$
Diminution de la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires (déduction faite des impôts sur le résultat)	(15 764) \$	(19 710) \$

Comme le montre le tableau ci-dessus, la Banque a maintenu sa sensibilité à court terme en matière de GAP par rapport au 31 octobre 2012. Ces résultats reflètent les efforts de la direction pour tirer parti des fluctuations des taux d'intérêt à court terme et à long terme, tout en maintenant la sensibilité à ces fluctuations dans les limites de risque approuvées.

Information sectorielle

Cette section fournit un aperçu des activités de la Banque, selon sa structure organisationnelle. Les services aux particuliers, aux entreprises, aux intermédiaires financiers et aux clients institutionnels sont offerts par l'intermédiaire des secteurs d'activité suivants :

- Particuliers et PME-Québec
- Immobilier & Commercial
- B2B Banque
- Valeurs mobilières Banque Laurentienne et
Marché des capitaux
- Autres

Particuliers et PME-Québec

En milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages (non audité)	POUR LES TRIMESTRES CLOS LES			POUR LES SIX MOIS CLOS LES	
	30 AVRIL 2013	31 JANVIER 2013	30 AVRIL 2012	30 AVRIL 2013	30 AVRIL 2012
Revenu net d'intérêt	72 690 \$	76 855 \$	76 096 \$	149 545 \$	154 821 \$
Autres revenus	38 260	35 436	33 422	73 696	65 225
Revenu total	110 950	112 291	109 518	223 241	220 046
Provisions pour pertes sur prêts	5 924	6 066	4 855	11 990	11 071
Frais autres que d'intérêt	93 386	92 981	91 268	186 367	182 528
Résultat avant impôts sur le résultat	11 640	13 244	13 395	24 884	26 447
Impôts sur le résultat	1 978	2 034	2 737	4 012	5 368
Résultat net	9 662 \$	11 210 \$	10 658 \$	20 872 \$	21 079 \$
Ratio d'efficacité ^[1]	84,2 %	82,8 %	83,3 %	83,5 %	82,9 %

[1] Voir la rubrique sur les mesures financières non conformes aux PCGR.

La contribution du secteur Particuliers et PME-Québec au résultat net a été de 9,7 millions \$ au deuxième trimestre 2013, une diminution de 9 % par rapport à 10,7 millions \$ au deuxième trimestre 2012.

Le revenu total a augmenté de 1,4 million \$, pour passer de 109,5 millions \$ au deuxième trimestre 2012 à 111,0 millions \$ au deuxième trimestre 2013, la croissance des autres revenus ayant contrebalancé la diminution du revenu net d'intérêt. Le revenu net d'intérêt a diminué de 3,4 millions \$, tandis que l'accroissement des volumes de prêts et de dépôts d'un exercice à l'autre, notamment dans les portefeuilles de prêts hypothécaires résidentiels, de marges de crédit hypothécaire et de prêts aux PME, n'a pas compensé entièrement la baisse de la marge nette d'intérêt attribuable au contexte de faiblesse persistante des taux d'intérêt. Les autres revenus ont augmenté de 14 %, passant de 33,4 millions \$ au deuxième trimestre 2012 à 38,3 millions \$ pour la période correspondante de 2013, ce qui s'explique principalement par la hausse des frais sur les dépôts ainsi que par celle des revenus tirés de la vente de fonds communs de placement qui reflète les nouvelles ventes et le redressement des marchés boursiers depuis l'exercice précédent. La hausse du revenu d'assurance crédit et des revenus tirés des services de cartes attribuable à l'activité accrue a également contribué à l'augmentation d'un exercice à l'autre.

Les pertes sur prêts ont augmenté, passant de 4,9 millions \$ au deuxième trimestre 2012 à 5,9 millions \$ au deuxième trimestre 2013. Cette augmentation tient compte principalement des provisions plus élevées sur les portefeuilles de prêts aux PME, lesquels avaient tiré parti du renversement de provisions il y a un an, qui ont été partiellement contrebalancées par les provisions moins élevées requises pour les marges de crédit personnelles. Les frais autres que d'intérêt ont augmenté de 2,1 millions \$, ou 2 %, passant de 91,3 millions \$ au deuxième trimestre 2012 à 93,4 millions \$ au deuxième trimestre 2013. La hausse des salaires découlant des augmentations régulières et de l'embauche d'effectifs requis pour accroître la force de vente de PME-Québec ainsi que celle des coûts des régimes de retraite sont les principaux facteurs de cette augmentation, lesquels ont été atténués en partie par les restructurations réalisées en 2012.

Le ratio d'efficacité a été de 84,2 % au deuxième trimestre 2013, par rapport à 83,3 % au deuxième trimestre 2012. Le contexte global de faibles taux d'intérêt pèse lourd sur le ratio d'efficacité du secteur d'activité, malgré le fait que ce dernier continue de se concentrer sur la croissance du secteur des services aux PME, sur la génération de revenus tirés des honoraires et sur le contrôle des coûts.

Comparativement au premier trimestre 2013, le revenu net a diminué, en raison surtout du fait que le trimestre comptait moins de jours, ce qui a eu une incidence sur le revenu net d'intérêt, ainsi qu'en raison du montant plus élevé de TVH encouru depuis janvier 2013.

Pour la période de six mois close le 30 avril 2013, le revenu net a diminué de 1 % pour s'établir à 20,9 millions \$ en raison principalement de l'incidence combinée des marges d'intérêt plus basses, qui ont plus que contrebalancé la croissance des volumes de prêts et de dépôts, et celle des autres revenus, comme il est précisé ci-dessus. Grâce aux initiatives continues de contrôle des coûts, les frais autres que d'intérêt engagés au cours de la période de six mois close le 30 avril 2013 n'ont augmenté que de 2 % d'un exercice à l'autre.

Immobilier et Commercial

En milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages (non audité)	POUR LES TRIMESTRES CLOS LES			POUR LES SIX MOIS CLOS LES	
	30 AVRIL 2013	31 JANVIER 2013	30 AVRIL 2012	30 AVRIL 2013	30 AVRIL 2012
Revenu net d'intérêt	20 179 \$	21 555 \$	22 049 \$	41 734 \$	44 261 \$
Autres revenus	10 503	8 086	10 451	18 589	18 457
Revenu total	30 682	29 641	32 500	60 323	62 718
Provisions pour pertes sur prêts	(74)	(1 464)	1 755	(1 538)	4 606
Frais autres que d'intérêt	8 383	8 414	7 484	16 797	15 240
Résultat avant impôts sur le résultat	22 373	22 691	23 261	45 064	42 872
Impôts sur le résultat	5 974	6 059	6 292	12 033	11 597
Résultat net	16 399 \$	16 632 \$	16 969 \$	33 031 \$	31 275 \$
Ratio d'efficacité ^[1]	27,3 %	28,4 %	23,0 %	27,8 %	24,3 %

[1] Voir la rubrique sur les mesures financières non conformes aux PCGR.

La contribution du secteur Immobilier et Commercial au résultat net a légèrement diminué de 0,6 million \$, ou 3 %, et s'est établie à 16,4 millions \$ au deuxième trimestre 2013, comparativement à 17,0 millions \$ au deuxième trimestre 2012.

Le revenu total a diminué de 1,8 million \$, passant de 32,5 millions \$ au deuxième trimestre 2012 à 30,7 millions \$ au deuxième trimestre 2013. Cette diminution s'explique principalement par une baisse du revenu net d'intérêt attribuable à la compression des marges au deuxième trimestre 2013. Les autres revenus du trimestre sont demeurés relativement inchangés par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Conformément à la stratégie de syndication de la Banque, un portefeuille de prêts hypothécaires commerciaux de 94,7 millions \$ a été vendu au cours du trimestre, donnant lieu à la comptabilisation d'un profit de 3,1 millions \$ dans les autres revenus. Dans le cadre d'une transaction similaire, un profit de 3,1 millions \$ sur la vente d'un portefeuille de 77,0 millions \$ avait aussi été comptabilisé au deuxième trimestre 2012. La diminution de 1,8 million \$ des pertes sur prêts par rapport à celles d'il y a un an s'est traduite par un crédit net de 0,1 million \$ au deuxième trimestre 2013, reflétant la saine qualité du portefeuille de prêts hypothécaires commerciaux ainsi que les conditions de crédit toujours bonnes au Canada. Les frais autres que d'intérêt ont augmenté de 0,9 million \$, pour s'établir à 8,4 millions \$ au deuxième trimestre 2013, comparativement à 7,5 millions \$ au deuxième trimestre 2012, en raison essentiellement des hausses régulières de salaires et des frais répartis plus élevés d'un exercice à l'autre.

Comparativement au premier trimestre 2013, le revenu net a légèrement diminué, du fait essentiellement que le deuxième trimestre comptait moins de jours, ce qui a eu une incidence sur le revenu net d'intérêt, et des pertes sur prêts légèrement moins favorables, ces facteurs ayant plus que contrebalancé le profit sur la vente de prêts hypothécaires commerciaux.

Pour la période de six mois close le 30 avril 2013, le revenu net a augmenté de 1,8 million \$, ou 6 %, pour atteindre 33,0 millions \$, en raison surtout de la réduction du niveau de pertes sur prêts, en partie contrebalancée par la baisse du revenu net d'intérêt attribuable à la diminution des marges et à celle des revenus tirés des activités liées aux opérations de change par suite de la stabilité accrue du marché du change. Les frais autres que d'intérêt ont augmenté de 1,6 million \$ comparativement à la période de six mois close le 30 avril 2012, du fait principalement de la hausse des salaires et des avantages du personnel et de celle des frais répartis, comme il est mentionné ci-dessus.

B2B Banque

En milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages (non audité)	POUR LES TRIMESTRES CLOS LES			POUR LES SIX MOIS CLOS LES	
	30 AVRIL 2013	31 JANVIER 2013	30 AVRIL 2012	30 AVRIL 2013	30 AVRIL 2012
Revenu net d'intérêt	47 195 \$	49 412 \$	30 689 \$	96 607 \$	61 653 \$
Autres revenus	8 884	9 056	9 116	17 940	17 259
Revenu total	56 079	58 468	39 805	114 547	78 912
Profit d'acquisition et amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis	(1 224)	(1 056)	—	(2 280)	—
Provisions pour pertes sur prêts	3 150	3 398	890	6 548	1 823
Frais autres que d'intérêt	32 175	32 960	24 483	65 135	47 905
Frais liés aux regroupements d'entreprises et autres ^[1]	6 136	7 557	3 350	13 693	6 010
Résultat avant impôts sur le résultat	13 394	13 497	11 082	26 891	23 174
Impôts sur le résultat	3 557	3 583	2 953	7 140	6 174
Résultat net	9 837 \$	9 914 \$	8 129 \$	19 751 \$	17 000 \$
Résultat net ajusté ^[2]	15 245 \$	16 242 \$	10 568 \$	31 487 \$	21 396 \$
Ratio d'efficacité ^[2]	68,3 %	69,3 %	69,9 %	68,8 %	68,3 %
Ratio d'efficacité ajusté ^[2]	57,4 %	56,4 %	61,5 %	56,9 %	60,7 %

[1] Frais d'intégration liés à l'acquisition des sociétés MRS et de la Fiducie AGF.

[2] Voir la rubrique sur les mesures financières non conformes aux PCGR.

La contribution du secteur d'activité B2B Banque au résultat net ajusté s'est établie à 15,2 millions \$ au deuxième trimestre 2013, une hausse de 4,7 millions \$, ou 44 %, par rapport à une contribution de 10,6 millions \$ au deuxième trimestre 2012. Le résultat net comme présenté pour le deuxième trimestre 2013 a été de 9,8 millions \$, comparativement à 8,1 millions \$ il y a un an. L'amélioration découle essentiellement de la comptabilisation du résultat net de 5,9 millions \$ de la Fiducie AGF dans les résultats du secteur d'activité B2B Banque au deuxième trimestre 2013, ce facteur ayant plus que contrebalancé l'incidence du resserrement des marges nettes d'intérêt.

Le revenu total a augmenté, pour atteindre 56,1 millions \$ au deuxième trimestre 2013, par rapport à 39,8 millions \$ au deuxième trimestre 2012. Le revenu net d'intérêt a augmenté de 16,5 millions \$ par rapport à celui de l'exercice précédent, pour s'établir à 47,2 millions \$ au deuxième trimestre 2013, du fait surtout des volumes de prêts et de dépôts plus élevés liés à l'acquisition de la Fiducie AGF, qui ont augmenté le revenu net d'intérêt de 17,8 millions \$ au cours du trimestre. La baisse de 0,2 million \$ des autres revenus, qui se sont établis à 8,9 millions \$ au deuxième trimestre 2013, s'explique surtout par la légère diminution des frais de comptes d'investissement de B2B Banque Services de courtiers, compensée en partie par une contribution de 0,5 million \$ de la Fiducie AGF.

Comme il a été mentionné précédemment, la charge d'amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis, présentée au poste « Profit d'acquisition et amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis », s'est établie à 1,2 million \$ au deuxième trimestre 2013, comparativement à une charge de 1,1 million \$ pour le premier trimestre 2013. Voir la note 12 des états financiers intermédiaires résumés non audités pour de plus amples renseignements sur cet élément.

Les pertes sur prêts ont augmenté, pour passer de 0,9 million \$ au deuxième trimestre 2012 à 3,2 millions \$ au deuxième trimestre 2013, ce qui s'explique essentiellement par une charge additionnelle de 2,5 millions \$ liée aux portefeuilles de la Fiducie AGF, contrebalancée en partie par la réduction des pertes sur prêts dans le portefeuille de prêts à l'investissement garantis de B2B Banque.

Comme l'indique le tableau précédent, les frais autres que d'intérêt se sont élevés à 32,2 millions \$ au deuxième trimestre 2013, une hausse de 7,7 millions \$ par rapport à des frais autres que d'intérêt de 24,5 millions \$ au deuxième trimestre 2012. Cette hausse tient compte des dépenses d'exploitation courantes de 7,8 millions \$ liées à la Fiducie AGF. Sinon, les frais sont demeurés essentiellement inchangés d'un exercice à l'autre, la hausse des frais répartis, ainsi que des salaires et des coûts des régimes de retraite, ayant été contrebalancée par les synergies de coûts réalisées. Les frais liés aux transactions et d'intégration ont atteint 6,1 millions \$ au deuxième trimestre 2013, dont un montant de 4,3 millions \$ était attribuable aux salaires, aux honoraires professionnels et aux autres frais liés à l'intégration de la Fiducie AGF, y compris une charge de 1,9 million \$ associée à un projet de relocalisation en cours des employés de B2B Banque dans un seul emplacement et des frais de 1,8 million \$ engagés au titre de l'intégration des sociétés MRS.

Le résultat net ajusté a légèrement baissé par rapport au premier trimestre 2013, ce qui s'explique principalement par le fait que le trimestre comptait moins de jours, ce qui a eu une incidence sur le revenu net d'intérêt, tandis que les autres revenus et les autres frais sont demeurés relativement inchangés¹.

Pour la période de six mois close le 30 avril 2013, le revenu net ajusté a été de 31,5 millions \$, soit 10,1 millions \$ de plus qu'à la période correspondante de 2012, du fait essentiellement de la contribution de 11,0 millions \$ de la Fiducie AGF aux activités d'exploitation, tandis que les synergies de coûts réalisées grâce à l'acquisition des sociétés MRS ont compensé la contribution moins importante de B2B Banque par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Le résultat net comme présenté pour la période de six mois close le 30 avril 2013 a été de 19,8 millions \$, une hausse de 16 %.

Valeurs mobilières Banque Laurentienne et Marchés des capitaux

En milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages (non audité)	POUR LES TRIMESTRES CLOS LES			POUR LES SIX MOIS CLOS LES	
	30 AVRIL 2013	31 JANVIER 2013	30 AVRIL 2012	30 AVRIL 2013	30 AVRIL 2012
Revenu total	16 967 \$	17 083 \$	16 265 \$	34 050 \$	30 920 \$
Frais autres que d'intérêt	12 959	13 474	12 530	26 433	24 690
Résultat avant impôts sur le résultat	4 008	3 609	3 735	7 617	6 230
Impôts sur le résultat	1 033	928	956	1 961	1 576
Résultat net	2 975 \$	2 681 \$	2 779 \$	5 656 \$	4 654 \$
Ratio d'efficacité ^[1]	76,4 %	78,9 %	77,0 %	77,6 %	79,9 %

[1] Voir la rubrique sur les mesures financières non conformes aux PCGR.

La contribution du secteur d'activité Valeurs mobilières Banque Laurentienne et Marché des capitaux au résultat net a augmenté, pour s'établir à 3,0 millions \$ au deuxième trimestre 2013, par rapport à 2,8 millions \$ au deuxième trimestre 2012.

Le revenu total a augmenté de 4 %, pour atteindre 17,0 millions \$ au deuxième trimestre 2013, comparativement à 16,3 millions \$ pour le trimestre correspondant de 2012. Au cours du deuxième trimestre 2013, les activités de négociation et de courtage aux particuliers du secteur d'activité ont été avantagées par le fait que les conditions du marché étaient plus favorables qu'il y a un an. L'augmentation de 0,4 million \$ des frais autres que d'intérêt, qui se sont établis à 13,0 millions \$ au deuxième trimestre 2013, est principalement attribuable à la légère hausse de la rémunération liée à la performance, des commissions et des frais de transaction qui était en concordance avec l'augmentation des revenus tirés des marchés.

Pour la période de six mois close le 30 avril 2013, le résultat net a augmenté de 1,0 million \$, ou 22 %, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Le levier d'exploitation positif d'un exercice à l'autre était surtout attribuable au fait que les revenus ont été plus élevés en raison de l'amélioration des marchés comparativement à il y a un an.

¹ Au cours du deuxième trimestre 2013, la Trésorerie corporative de la Banque a ajusté de manière rétroactive le prix de transfert du portefeuille de prêts hypothécaires assurés acquis récemment de la Fiducie AGF. Par conséquent, un montant de 1,0 million \$ de revenu net d'intérêt lié à la Fiducie AGF pour le premier trimestre clos le 31 janvier 2013, qui avait été auparavant comptabilisé dans le secteur Autres, a été reclassé dans les résultats du secteur B2B Banque. Ce reclassement a donné lieu à une augmentation de 0,7 million \$ du résultat net de B2B Banque au premier trimestre 2013.

Autres

En milliers de dollars canadiens (non audité)	POUR LES TRIMESTRES CLOS LES			POUR LES SIX MOIS CLOS LES	
	30 AVRIL 2013	31 JANVIER 2013	30 AVRIL 2012	30 AVRIL 2013	30 AVRIL 2012
Revenu net d'intérêt	(704) \$	(6 159) \$	(1 206) \$	(6 863) \$	(2 987) \$
Autres revenus	876	2 590	1 788	3 466	2 805
Revenu total	172	(3 569)	582	(3 397)	(182)
Frais autres que d'intérêt	6 814	5 928	7 996	12 742	13 758
Résultat avant impôts sur le résultat	(6 642)	(9 497)	(7 414)	(16 139)	(13 940)
Recouvrement d'impôts sur le résultat	(2 908)	(3 150)	(2 742)	(6 058)	(4 757)
Perte nette	(3 734) \$	(6 347) \$	(4 672) \$	(10 081) \$	(9 183) \$

Le secteur Autres a affiché une contribution négative de 3,7 millions \$ au résultat net au deuxième trimestre 2013, comparativement à une contribution négative de 4,7 millions \$ au deuxième trimestre 2012 et à une contribution négative révisée de 6,3 millions \$ au premier trimestre 2013¹.

Le revenu net d'intérêt s'est légèrement amélioré pour s'établir à un montant négatif de 0,7 million \$ au deuxième trimestre 2013, comparativement à un montant négatif de 1,2 million \$ au deuxième trimestre 2012, du fait surtout de l'arrivée à l'échéance des passifs de titrisation à coupon élevé, qui ont plus que contrebalancé un positionnement sur le marché moins favorable par rapport à la période correspondante il y a un an. Les autres revenus ont diminué de 0,9 million \$ au deuxième trimestre 2013, comparativement à 1,8 million \$ au deuxième trimestre 2012, en raison essentiellement de la baisse des profits réalisés dans le cadre de la vente de valeurs mobilières.

Les frais autres que d'intérêt du deuxième trimestre 2013 ont diminué pour s'établir à 6,8 millions \$ par rapport à 8,0 millions \$ pour la période correspondante de 2012. La diminution découlait principalement du niveau moins élevé des coûts des avantages du personnel, combiné aux ajustements favorables des taxes de vente comptabilisés au deuxième trimestre 2013.

Sur une base séquentielle, le revenu net d'intérêt s'est amélioré de 5,5 millions \$ pour s'établir à 0,7 million \$, par rapport à un montant négatif de 6,2 millions \$ au premier trimestre clos le 31 janvier 2013, du fait surtout de l'arrivée à l'échéance, au milieu du premier trimestre, d'un passif de titrisation à coupon élevé et du niveau de liquidités moins élevé.

Pour la période de six mois close le 30 avril 2013, la contribution négative au résultat net a été de 10,1 millions \$, comparativement à une contribution négative de 9,2 millions \$ pour la période de six mois close le 30 avril 2012, puisque la baisse du revenu net d'intérêt principalement attribuable au niveau élevé de liquidités à rendement moins élevé au début de la période a plus que contrebalancé la diminution des frais autres que d'intérêt, essentiellement pour les raisons déjà mentionnées.

¹ Au cours du deuxième trimestre 2013, la Trésorerie corporative de la Banque a ajusté de manière rétroactive le prix de transfert du portefeuille de prêts hypothécaires assurés acquis récemment de la Fiducie AGF. Par conséquent, un montant de 1,0 million \$ de revenu net d'intérêt lié à la Fiducie AGF pour le premier trimestre clos le 31 janvier 2013, qui avait été auparavant comptabilisé dans le secteur Autres, a été reclassé dans les résultats du secteur B2B Banque. Ce reclassement a donné lieu à une diminution de 0,7 million \$ du résultat net du secteur Autres au premier trimestre 2013.

Données financières supplémentaires - Résultats trimestriels

En milliers de dollars canadiens, sauf les données par action et les pourcentages (non audité)	30 AVRIL 2013	31 JANVIER 2013	31 OCTOBRE 2012	31 JUILLET 2012	30 AVRIL 2012	31 JANVIER 2012	31 OCTOBRE 2011	31 JUILLET 2011
Revenu net d'intérêt	140 430 \$	142 344 \$	142 411 \$	129 664 \$	128 324 \$	130 629 \$	126 391 \$	129 426 \$
Autres revenus	74 420	71 570	67 985	64 169	70 346	63 115	56 031	56 407
Revenu total	214 850	213 914	210 396	193 833	198 670	193 744	182 422	185 833
Profit d'acquisition et amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis	(1 224)	(1 056)	23 795	—	—	—	—	—
Provisions pour pertes sur prêts	9 000	8 000	8 000	7 500	7 500	10 000	12 999	14 640
Frais autres que d'intérêt	159 853	161 314	165 377	148 955	147 111	143 020	137 152	133 896
Résultat avant impôts sur le résultat	44 773	43 544	60 814	37 378	44 059	40 724	32 271	37 297
Impôts sur le résultat	9 634	9 454	15 129	7 380	10 196	9 762	5 562	8 225
Résultat net	35 139 \$	34 090 \$	45 685 \$	29 998 \$	33 863 \$	30 962 \$	26 709 \$	29 072 \$
Résultat par action								
de base	1,10 \$	1,12 \$	1,51 \$	1,06 \$	1,22 \$	1,16 \$	0,99 \$	1,09 \$
dilué	1,10 \$	1,12 \$	1,51 \$	1,06 \$	1,22 \$	1,16 \$	0,99 \$	1,08 \$
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ^[1]	10,3 %	10,3 %	14,2 %	10,1 %	12,0 %	11,5 %	9,9 %	11,2 %
Actif au bilan (en millions de dollars canadiens)	34 474 \$	34 249 \$	34 937 \$	31 416 \$	30 708 \$	29 921 \$	28 963 \$	28 239 \$
Résultats et mesures ajustées								
Résultat net ajusté ^[1]	40 547 \$	40 418 \$	36 186 \$	35 253 \$	36 302 \$	32 919 \$	33 375 \$	29 072 \$
Résultat dilué par action ajusté ^[1]	1,29 \$	1,34 \$	1,17 \$	1,27 \$	1,31 \$	1,24 \$	1,26 \$	1,08 \$
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ajusté ^[1]	12,1 %	12,2 %	10,9 %	12,1 %	13,0 %	12,4 %	12,7 %	11,2 %

[1] Voir la rubrique sur les mesures financières non conformes aux PCGR.

Méthodes comptables

Un sommaire des principales méthodes comptables auxquelles se conforme la Banque est présenté aux notes 2 et 3 des états financiers consolidés annuels audités de 2012. Une analyse des méthodes et estimations comptables critiques qui portent sur les principaux montants comptabilisés dans les états financiers consolidés ou sur lesquels la direction doit porter un jugement figure aux pages 74 à 76 du rapport annuel 2012. Les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités pour le deuxième trimestre 2013 ont été préparés conformément à ces méthodes comptables.

Modifications de méthodes comptables à venir

L'IASB a publié de nouvelles normes et des modifications des normes existantes sur les instruments financiers, la consolidation, l'évaluation de la juste valeur, les avantages du personnel, la compensation et la présentation des autres éléments du résultat global. Ces modifications de méthodes comptables à venir s'appliqueront pour la Banque à divers exercices ouverts à compter du 1^{er} novembre 2013, au plus tôt. La Banque évalue en ce moment l'incidence de l'adoption de ces normes sur ses états financiers. La note 3 des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités contient des renseignements supplémentaires sur les nouvelles normes et les modifications des normes existantes.

Régie d'entreprise et modifications au contrôle interne à l'égard de l'information financière

En vertu de la législation canadienne sur les valeurs mobilières, la direction a limité la portée de l'évaluation du contrôle interne à l'égard de l'information financière et des contrôles et procédures de communication de l'information et a exclu les contrôles, les politiques et les procédures de la Fiducie AGF, acquise par la Banque le 1^{er} août 2012. Les résultats de la Fiducie AGF sont inclus dans les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités de la Banque pour la période close le 30 avril 2013. La Fiducie AGF représentait environ 10 % de l'actif total, 9 % du passif total, 9 % du revenu total et 17 % du résultat net total au 30 avril 2013 et pour la période de six mois close à cette date.

Au cours du trimestre clos le 30 avril 2013, il n'y a eu aucune modification aux politiques, procédures et autres processus de la Banque relatifs au contrôle interne à l'égard de l'information financière qui a eu ou qui pourrait raisonnablement avoir une incidence importante sur son contrôle interne à l'égard de l'information financière.

Le conseil d'administration et le comité d'audit de la Banque Laurentienne ont examiné ce document avant sa diffusion.

Mesures financières non-conformes aux PCGR

La Banque utilise à la fois les principes comptables généralement reconnus (PCGR) et certaines mesures financières non conformes aux PCGR afin d'évaluer sa performance. Les mesures financières non conformes aux PCGR n'ont pas de définition normalisée selon les PCGR et peuvent difficilement être comparables à des mesures semblables présentées par d'autres émetteurs. La Banque considère que ces mesures financières non conformes aux PCGR fournissent aux investisseurs et aux analystes des renseignements utiles afin de leur permettre de mieux apprécier ses résultats financiers et d'effectuer une analyse plus rigoureuse de son potentiel de rentabilité et de croissance. Les mesures financières de la Banque non conformes aux PCGR sont définies comme suit :

Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires

Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires constitue une mesure de rentabilité calculée comme le résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires en pourcentage des capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires, excluant le cumul des autres éléments du résultat global.

Valeur comptable de l'action ordinaire

La valeur comptable de l'action ordinaire de la Banque est définie comme les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, à l'exclusion du cumul des autres éléments du résultat global, divisé par le nombre d'actions ordinaires en circulation à la fin de la période.

Marge nette d'intérêt

La marge nette d'intérêt est le ratio du revenu net d'intérêt sur l'actif total moyen, exprimé en pourcentage ou en points de base.

Ratio d'efficacité et levier d'exploitation

La Banque utilise le ratio d'efficacité comme mesure de la productivité et du contrôle des coûts. Ce ratio est défini comme les frais autres que d'intérêt en pourcentage du revenu total. La Banque utilise également le levier d'exploitation comme mesure d'efficacité. Le levier d'exploitation est l'écart entre le taux de croissance du revenu total et celui des frais autres que d'intérêt.

Ratio du dividende versé

Le ratio du dividende versé est défini comme les dividendes déclarés par action ordinaire en pourcentage du résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires.

Rendement de l'action

Le rendement de l'action est défini comme le quotient obtenu en divisant les dividendes par action ordinaire par le cours de clôture de l'action ordinaire.

Mesures ajustées selon les PCGR et non conformes aux PCGR

Certaines analyses présentées dans le présent document reposent sur les activités de base de la Banque et ne tiennent donc pas compte de l'effet de certains montants désignés comme étant des éléments d'ajustement, qui sont présentés dans le tableau qui figure à la rubrique « Éléments d'ajustement ».

La majorité des éléments d'ajustement ont trait aux profits et aux dépenses découlant des acquisitions. Le profit d'acquisition et l'amortissement connexe de la prime nette sur les instruments financiers acquis sont considérés comme des éléments d'ajustement puisque la direction considère qu'ils représentent des ajustements importants sans effet de trésorerie et qu'ils ne sont pas récurrents. Les frais liés aux transactions et d'intégration relatifs aux sociétés MRS et à la Fiducie AGF ont été désignés comme étant des éléments d'ajustement en raison de l'importance des montants et du fait que certains de ces frais ont été engagés dans le but de générer des avantages au cours de périodes futures.

Banque Laurentienne du Canada

États financiers consolidés résumés intermédiaires non audités

Au 30 avril 2013 et pour la période close à cette date

Table des matières

Bilan consolidé	26
État du résultat consolidé	27
État du résultat global consolidé	28
État de la variation des capitaux propres consolidé	29
État des flux de trésorerie consolidé	30
Notes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires	31
1. Information générale	31
2. Normes de présentation	31
3. Modifications de méthodes comptables à venir	32
4. Valeurs mobilières	33
5. Prêts	34
6. Titrisation de prêts	37
7. Capital-actions	38
8. Paiements fondés sur des actions	40
9. Avantages postérieurs à l'emploi	41
10. Information additionnelle sur les autres éléments du résultat global	42
11. Information sectorielle	43
12. Regroupements d'entreprises	46

Bilan consolidé

En milliers de dollars canadiens (non audité)	NOTES	AU 30 AVRIL 2013	AU 31 OCTOBRE 2012	AU 30 AVRIL 2012
ACTIF				
Trésorerie et dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques		83 512 \$	90 860 \$	72 029 \$
Dépôts productifs d'intérêts auprès d'autres banques		233 501	480 183	624 251
Valeurs mobilières	4			
Disponibles à la vente		2 151 551	2 822 588	2 055 991
Détenues jusqu'à l'échéance		1 030 366	1 446 751	1 056 657
Détenues à des fins de transaction		2 574 845	1 873 622	2 181 962
		5 756 762	6 142 961	5 294 610
Valeurs acquises en vertu de conventions de revente		545 974	631 202	978 063
Prêts	5 et 6			
Personnels		7 605 244	7 806 067	6 116 400
Hypothécaires résidentiels		14 499 292	14 169 095	12 279 486
Hypothécaires commerciaux		2 434 514	2 443 634	2 470 794
Commerciaux et autres		2 239 842	2 150 953	2 087 886
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations		256 150	211 130	166 904
		27 035 042	26 780 879	23 121 470
Provisions cumulatives pour pertes sur prêts		(114 368)	(117 542)	(138 869)
		26 920 674	26 663 337	22 982 601
Autres				
Dérivés		156 308	167 643	161 807
Immobilisations corporelles		72 108	71 871	66 308
Logiciels et autres immobilisations incorporelles		165 225	159 973	142 401
Goodwill		64 077	64 077	64 077
Actif d'impôt différé		4 690	4 751	2 467
Autres actifs		470 764	459 968	319 860
		933 172	928 283	756 920
		34 473 595 \$	34 936 826 \$	30 708 474 \$
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES				
Dépôts				
Personnels		19 535 193 \$	19 369 310 \$	16 414 315 \$
Entreprises, banques et autres		4 273 632	4 672 133	4 646 439
		23 808 825	24 041 443	21 060 754
Autres				
Engagements au titre des valeurs vendues à découvert		1 679 095	1 349 932	1 352 007
Engagements au titre des valeurs vendues en vertu de conventions de rachat		394 725	244 039	441 532
Acceptations		256 150	211 130	166 904
Dérivés		96 626	100 867	128 626
Passif d'impôt différé		19 264	16 128	1 408
Autres passifs		819 618	951 467	984 528
		3 265 478	2 873 563	3 075 005
Dettes liées aux activités de titrisation	6	5 473 470	6 037 097	5 051 652
Dettes subordonnées		444 469	443 594	243 426
Capitaux propres				
Actions privilégiées	7	205 146	303 249	205 527
Actions ordinaires	7	438 454	428 526	313 544
Réserve pour paiements fondés sur des actions	8	136	227	227
Résultats non distribués		807 788	774 899	730 736
Cumul des autres éléments du résultat global		29 829	34 228	27 603
		1 481 353	1 541 129	1 277 637
		34 473 595 \$	34 936 826 \$	30 708 474 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés résumés intermédiaires.

État du résultat consolidé

En milliers de dollars canadiens, sauf les données par action (non audité)	NOTES	POUR LES TRIMESTRES CLOS LES			POUR LES SIX MOIS CLOS LES	
		30 AVRIL 2013	31 JANVIER 2013	30 AVRIL 2012	30 AVRIL 2013	30 AVRIL 2012
Revenu d'intérêt						
Prêts		264 704 \$	276 870 \$	240 943 \$	541 574 \$	486 026 \$
Valeurs mobilières		16 178	17 128	18 377	33 306	37 268
Dépôts auprès d'autres banques		499	914	1 276	1 413	2 300
Autres, incluant les dérivés		11 193	13 453	14 557	24 646	30 254
		292 574	308 365	275 153	600 939	555 848
Frais d'intérêt						
Dépôts		112 525	121 423	104 653	233 948	212 326
Dette liée aux activités de titrisation		35 163	40 225	39 508	75 388	79 180
Dette subordonnée		3 927	4 024	2 374	7 951	4 777
Autres, incluant les dérivés		529	349	294	878	612
		152 144	166 021	146 829	318 165	296 895
Revenu net d'intérêt		140 430	142 344	128 324	282 774	258 953
Autres revenus						
Frais et commissions sur prêts et dépôts		31 724	31 330	29 657	63 054	58 168
Revenus tirés des activités de courtage		14 523	16 522	14 354	31 045	27 903
Revenus tirés des comptes d'investissement		7 894	7 858	7 648	15 752	14 449
Revenus tirés de la vente de fonds communs de placement		5 415	5 140	4 488	10 555	8 817
Revenus de trésorerie et de marchés financiers		4 601	5 341	5 856	9 942	10 570
Revenus d'assurance crédit		4 415	3 395	3 662	7 810	7 432
Autres revenus		5 848	1 984	4 681	7 832	6 122
		74 420	71 570	70 346	145 990	133 461
Revenu total		214 850	213 914	198 670	428 764	392 414
Profit d'acquisition et amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis	12	(1 224)	(1 056)	—	(2 280)	—
Provisions pour pertes sur prêts	5	9 000	8 000	7 500	17 000	17 500
Frais autres que d'intérêt						
Salaires et avantages du personnel		85 200	89 380	79 282	174 580	156 314
Frais d'occupation de locaux et technologie		42 626	38 881	37 998	81 507	75 164
Autres		25 891	25 496	26 481	51 387	52 643
Frais liés aux regroupements d'entreprises et autres	12	6 136	7 557	3 350	13 693	6 010
		159 853	161 314	147 111	321 167	290 131
Résultat avant impôts sur le résultat		44 773	43 544	44 059	88 317	84 783
Impôts sur le résultat		9 634	9 454	10 196	19 088	19 958
Résultat net		35 139 \$	34 090 \$	33 863 \$	69 229 \$	64 825 \$
Dividendes sur actions privilégiées, y compris les impôts connexes		4 059	2 533	3 165	6 592	6 331
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires		31 080 \$	31 557 \$	30 698 \$	62 637 \$	58 494 \$
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation (en milliers)						
de base		28 287	28 169	25 235	28 227	24 573
dilué		28 297	28 182	25 253	28 239	24 591
Résultat par action						
de base		1,10 \$	1,12 \$	1,22 \$	2,22 \$	2,38 \$
dilué		1,10 \$	1,12 \$	1,22 \$	2,22 \$	2,38 \$
Dividendes déclarés par action						
Actions ordinaires		0,49 \$	0,49 \$	0,45 \$	0,98 \$	0,90 \$
Actions privilégiées - série 9		0,38 \$	0,38 \$	0,38 \$	0,75 \$	0,75 \$
Actions privilégiées - série 10		0,33 \$	0,33 \$	0,33 \$	0,66 \$	0,66 \$
Actions privilégiées - série 11		0,25 \$	0,16 \$	s. o.	0,41 \$	s. o.

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés résumés intermédiaires.

État du résultat global consolidé

En milliers de dollars canadiens (non audité)	NOTES	POUR LES TRIMESTRES CLOS LES			POUR LES SIX MOIS CLOS LES	
		30 AVRIL 2013	31 JANVIER 2013	30 AVRIL 2012	30 AVRIL 2013	30 AVRIL 2012
Résultat net		35 139 \$	34 090 \$	33 863 \$	69 229 \$	64 825 \$
Autres éléments du résultat global, nets d'impôts	10					
Éléments qui pourraient ultérieurement être reclassés à l'état du résultat						
Profits latents nets (pertes latentes nettes) sur les valeurs mobilières disponibles à la vente		1 484	1 116	(3 751)	2 600	(5 234)
Reclassement en résultat net des (profits nets) pertes nettes sur les valeurs mobilières disponibles à la vente		(427)	(1 458)	(888)	(1 885)	(1 209)
Variation nette de la valeur des dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie		4 929	(10 043)	(23 980)	(5 114)	(31 544)
		5 986	(10 385)	(28 619)	(4 399)	(37 987)
Résultat global		41 125 \$	23 705 \$	5 244 \$	64 830 \$	26 838 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés résumés intermédiaires.

État de la variation des capitaux propres consolidés

POUR LES SIX MOIS CLOS LE 30 AVRIL 2013

En milliers de dollars canadiens (non audité)	ACTIONS PRIVILÉGIÉES (note 7)	ACTIONS ORDINAIRES (note 7)	RÉSULTATS NON DISTRIBUÉS	RÉSERVES POUR LES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL (note 10)			RÉSERVE POUR PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS (note 8)	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES
				VALEURS MOBILIÈRES DISPONIBLES À LA VENTE	COUVERTURE DE FLUX DE TRÉSORERIE	TOTAL		
Solde au 31 octobre 2012	303 249 \$	428 526 \$	774 899 \$	12 201 \$	22 027 \$	34 228 \$	227 \$	1 541 129 \$
Résultat net			69 229					69 229
Autres éléments du résultat global (nets d'impôts)								
Profits latents nets (pertes latentes nettes) sur les valeurs mobilières disponibles à la vente				2 600		2 600		2 600
Reclassement en résultat net des (profits nets) pertes nettes sur les valeurs mobilières disponibles à la vente				(1 885)		(1 885)		(1 885)
Variation nette de la valeur des dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie					(5 114)	(5 114)		(5 114)
Résultat global			69 229	715	(5 114)	(4 399)		64 830
Émission d'actions	(218)	9 928					(91)	9 619
Rachat d'actions	(97 885)		(2 115)					(100 000)
Dividendes								
Actions privilégiées, y compris les impôts connexes			(6 592)					(6 592)
Actions ordinaires			(27 633)					(27 633)
Solde au 30 avril 2013	205 146 \$	438 454 \$	807 788 \$	12 916 \$	16 913 \$	29 829 \$	136 \$	1 481 353 \$

POUR LES SIX MOIS CLOS LE 30 AVRIL 2012

En milliers de dollars canadiens (non audité)	ACTIONS PRIVILÉGIÉES (note 7)	ACTIONS ORDINAIRES (note 7)	RÉSULTATS NON DISTRIBUÉS	RÉSERVES POUR LES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL (note 10)			RÉSERVE POUR PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS (note 8)	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES
				VALEURS MOBILIÈRES DISPONIBLES À LA VENTE	COUVERTURE DE FLUX DE TRÉSORERIE	TOTAL		
Solde au 31 octobre 2012	205 527 \$	252 601 \$	694 371 \$	22 216 \$	43 374 \$	65 590 \$	227 \$	1 218 316 \$
Résultat net			64 825					64 825
Autres éléments du résultat global (nets d'impôts)								
Profits latents nets (pertes latentes nettes) sur les valeurs mobilières disponibles à la vente				(5 234)		(5 234)		(5 234)
Reclassement en résultat net des (profits nets) pertes nettes sur les valeurs mobilières disponibles à la vente				(1 209)		(1 209)		(1 209)
Variation nette de la valeur des dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie					(31 544)	(31 544)		(31 544)
Résultat global			64 825	(6 443)	(31 544)	(37 987)		26 838
Émission d'actions		60 943						60 943
Dividendes								
Actions privilégiées, y compris les impôts connexes			(6 331)					(6 331)
Actions ordinaires			(22 129)					(22 129)
Solde au 30 avril 2013	205 527 \$	313 544 \$	730 736 \$	15 773 \$	11 830 \$	27 603 \$	227 \$	1 277 637 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés résumés intermédiaires.

État des flux de trésorerie consolidé

En milliers de dollars canadiens (non audité)	POUR LES TRIMESTRES CLOS LES			POUR LES SIX MOIS CLOS LES	
	30 AVRIL 2013	31 JANVIER 2013	30 AVRIL 2012	30 AVRIL 2013	30 AVRIL 2012
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation					
Résultat net	35 139 \$	34 090 \$	33 863 \$	69 229 \$	64 825 \$
Ajustements en vue de déterminer les flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation :					
Provisions pour pertes sur prêts	9 000	8 000	7 500	17 000	17 500
Profit net sur cession de valeurs mobilières disponibles à la vente	(769)	(1 994)	(1 789)	(2 763)	(2 331)
Profit sur vente de prêts hypothécaires commerciaux	(3 685)	—	(3 102)	(3 685)	(3 102)
Impôt différé	1 912	1 867	11 016	3 779	387
Amortissement des immobilisations corporelles	3 990	3 665	3 257	7 655	6 267
Amortissement des logiciels et d'autres immobilisations incorporelles	8 843	8 904	8 839	17 747	16 515
Variation des actifs et des passifs d'exploitation :					
Variation des prêts	(296 043)	(71 792)	(384 552)	(367 835)	(797 999)
Variation des valeurs mobilières à la juste valeur par le biais du résultat net	(444 201)	(257 022)	(46 116)	(701 223)	7
Variation des intérêts courus à recevoir	(760)	8 613	(10 939)	7 853	747
Variation des actifs dérivés	(24 838)	36 173	67 440	11 335	66 454
Variation des dépôts	41 332	(273 950)	359 467	(232 618)	318 933
Variation des intérêts courus à payer	(20 579)	(57 010)	27 040	(77 589)	(32 005)
Variation des engagements au titre des valeurs vendues à découvert	(35 708)	364 871	2 985	329 163	(119 247)
Variation des passifs dérivés	3 700	(7 941)	(13 128)	(4 241)	(1 343)
Autres, montant net	(11 844)	(62 382)	13 390	(74 226)	63 644
	(734 511)	(265 908)	75 171	(1 000 419)	(400 748)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement					
Variation des acceptations	45 907	(887)	(39 349)	45 020	(12 236)
Variation des engagements au titre des valeurs vendues en vertu de conventions de rachat	102 950	47 736	80 910	150 686	404 762
Variation de la dette liée aux activités de titrisation	229 159	(792 786)	253 098	(563 627)	290 805
Rachat de la dette subordonnée d'une filiale	—	—	—	—	(20 000)
Rachat d'actions privilégiées	(100 000)	—	—	(100 000)	—
Produit net de l'émission d'actions ordinaires	3	680	60 943	683	60 943
Dividendes payés	(12 545)	(16 795)	(14 528)	(29 340)	(28 460)
	265 474	(762 052)	341 074	(496 578)	695 814
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement					
Variation des valeurs mobilières disponibles à la vente					
Acquisitions	(381 451)	(359 554)	(102 192)	(741 005)	(209 153)
Produit à la vente et à l'échéance	512 826	901 764	36 711	1 414 590	396 717
Variation des valeurs détenues jusqu'à l'échéance					
Acquisitions	(203 184)	(6 138)	(188 300)	(209 322)	(743 514)
Produit à l'échéance	35 406	590 301	190 122	625 707	572 667
Produit de la vente de prêts hypothécaires commerciaux	99 115	—	79 774	99 115	79 774
Variation des valeurs acquises en vertu de conventions de revente	371 033	(285 805)	(338 459)	85 228	(257 746)
Acquisitions d'immobilisations corporelles et de logiciels	(18 484)	(12 862)	(20 328)	(31 346)	(32 551)
Variation des dépôts productifs d'intérêts auprès d'autres banques	49 467	197 215	(86 970)	246 682	87 862
Montant en espèces versé au titre des regroupements d'entreprises	—	—	—	—	(198 693)
	464 728	1 024 921	(429 642)	1 489 649	(304 637)
Variation nette de la trésorerie et des dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques	(4 309)	(3 039)	(13 397)	(7 348)	(9 571)
Trésorerie et dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques au début de la période	87 821	90 860	85 426	90 860	81 600
Trésorerie et dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques à la fin de la période	83 512 \$	87 821 \$	72 029 \$	83 512 \$	72 029 \$
Informations supplémentaires relatives aux flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation :					
Intérêts versés au cours de la période	173 667 \$	223 778 \$	120 116 \$	397 445 \$	331 199 \$
Intérêts reçus au cours de la période	288 906	320 619	259 712	609 525	560 604
Dividendes reçus au cours de la période	2 138	1 419	1 520	3 557	3 359
Impôts sur le résultat payés au cours de la période	6 337 \$	17 673 \$	17 375 \$	24 010 \$	31 575 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés résumés intermédiaires.

Notes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires

Tous les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire (non audité)

1. Information générale

La Banque Laurentienne du Canada et ses filiales (la Banque Laurentienne ou la Banque) offrent des services bancaires aux particuliers et aux petites et moyennes entreprises, de même qu'aux conseillers indépendants partout au Canada. Elle offre également des services de courtage de plein exercice. La Banque Laurentienne est la société mère ultime du groupe. La Banque est une banque à charte de l'annexe 1 de la *Loi sur les banques* (Canada) et a son siège social à Montréal, au Canada. Les actions ordinaires de la Banque Laurentienne (symbole boursier : LB) sont inscrites à la Bourse de Toronto.

Les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités (états financiers) de la période close le 30 avril 2013 ont reçu l'approbation du conseil d'administration aux fins de publication le 5 juin 2013.

2. Normes de présentation

Ces états financiers ont été préparés conformément à la *Loi sur les banques* qui prévoit que, sauf indication contraire du Surintendant des institutions financières (BSIF) Canada, les états financiers doivent être dressés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada actuels. Ces états financiers sont préparés selon les Normes internationales d'information financière (IFRS) émises par l'International Accounting Standards Board (IASB) conformément à l'IAS 34, *Information financière intermédiaire*.

Les présents états financiers doivent être lus avec les états financiers consolidés annuels audités pour l'exercice clos le 31 octobre 2012 préparés selon les IFRS. Certaines informations qui doivent être fournies dans les états financiers annuels préparés selon les IFRS ont été incluses dans les présents états financiers. Les méthodes comptables décrites dans la Note 3 des états financiers consolidés audités ont été appliquées uniformément pour toutes les périodes présentées dans les présents états financiers, à l'exception des modifications de méthodes comptables présentées ci-après.

Modifications de méthodes comptables

IAS 1, Présentation des états financiers

En juin 2011, l'IASB a publié des modifications qui ont été apportées à l'IAS 1, *Présentation des états financiers*, qui exigent que les entités regroupent les éléments présentés dans les autres éléments du résultat global en fonction du fait qu'ils sont susceptibles ou non d'être reclassés ultérieurement à l'état du résultat consolidé et les éléments qui ne seront pas reclassés à l'état du résultat consolidé. Les modifications à l'IAS 1 sont en vigueur pour les exercices ouverts depuis le 1^{er} juillet 2012. Les modifications ont été adoptées rétroactivement par la Banque le 1^{er} novembre 2012. Puisque les modifications ont trait aux exigences en matière d'informations à fournir, elles n'ont pas d'incidence sur les résultats ni sur la situation financière de la Banque.

Utilisation d'estimations et de jugement

La préparation des états financiers selon les IFRS exige de la Banque qu'elle fasse des estimations et formule des hypothèses ayant une incidence sur la valeur comptable des actifs et des passifs à la date du bilan, des revenus et d'autres informations connexes. La direction a mis en œuvre et maintient des contrôles et procédures pour s'assurer que ces estimations sont bien contrôlées, revues et appliquées uniformément au fil du temps. La direction croit que les estimations de la valeur des actifs et des passifs de la Banque sont appropriées.

3. Modifications de méthodes comptables à venir

La section qui suit présente les normes comptables qui ont été publiées mais qui ne sont pas encore en vigueur. La Banque évalue en ce moment l'incidence de l'adoption de ces normes sur ses états financiers.

IFRS 9, Instruments financiers

En novembre 2009, l'IASB a publié, puis modifié en octobre 2010, l'IFRS 9, *Instruments financiers*, dans le cadre de la première phase de son projet en cours visant à remplacer l'IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*. L'IFRS 9, qui doit être appliquée rétrospectivement, est en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2015, soit à compter du 1^{er} novembre 2015 pour la Banque. Elle contient de nouvelles exigences sur la manière dont une entité doit classer et évaluer les actifs et les passifs financiers qui font partie du champ d'application de l'IAS 39.

Selon la norme, tous les actifs financiers doivent être classés, d'après le modèle d'affaires de l'entité en matière de gestion des actifs financiers et selon les caractéristiques contractuelles des flux de trésorerie rattachées aux actifs financiers, dans l'une des trois catégories suivantes : évalués au coût amorti, à la juste valeur par le biais du résultat net ou à la juste valeur par le biais des capitaux propres.

Les passifs financiers seront classés dans les mêmes catégories définies par l'IAS 39; toutefois, l'évaluation des passifs financiers selon l'option à la juste valeur a été modifiée au niveau du propre risque de crédit de l'entité.

IFRS 10, États financiers consolidés, IFRS 11, Partenariats, et IFRS 12, Informations à fournir sur les intérêts dans d'autres entités

En mai 2011, l'IASB a publié l'IFRS 10, *États financiers consolidés*, l'IFRS 11, *Partenariats*, et l'IFRS 12, *Informations à fournir sur les intérêts dans d'autres entités*, qui seront en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013, soit à compter du 1^{er} novembre 2013 pour la Banque, et qui devront être appliquées rétrospectivement.

L'IFRS 10 remplace les exigences de consolidation de la SIC-12, *Consolidation - Entités ad hoc*, et de l'IAS 27, *États financiers consolidés et individuels*, et établit les principes de présentation et de préparation des états financiers consolidés dans le cas où une entité contrôle au moins une autre entité. La norme s'appuie sur les principes existants en définissant le concept de contrôle comme le facteur qui détermine si une entité doit être incluse dans les états financiers consolidés de la société mère. La norme contient des indications additionnelles pour la détermination du contrôle lorsqu'il est difficile d'évaluer qui détient le contrôle.

L'IFRS 11 remplace l'IAS 31, *Participation dans des coentreprises*, et la SIC-13, *Entités contrôlées conjointement - Apports non monétaires par des coentrepreneurs*, et fournit des indications sur la comptabilisation des partenariats qui mettent l'accent sur les droits et les obligations des partenariats plutôt que sur leur forme juridique.

L'IFRS 12 contient des exigences à l'égard des informations à fournir sur les filiales, les partenariats et les entreprises associées, ainsi que sur les entités structurées, qui remplacent les exigences existantes.

IFRS 13, Évaluation de la juste valeur

En mai 2011, l'IASB a publié l'IFRS 13, *Évaluation de la juste valeur*, qui sera en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013, soit à compter du 1^{er} novembre 2013 pour la Banque, et qui devra être appliquée prospectivement. L'IFRS 13 constitue une source unique d'indications pour l'évaluation de la juste valeur lorsque la juste valeur est exigée ou permise pour les IFRS et rehausse les exigences en matière d'informations à fournir lorsque la juste valeur est requise.

IAS 19, Avantages du personnel

En juin 2011, l'IASB a publié une version modifiée de l'IAS 19, *Avantages du personnel*, qui sera en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013, soit à compter du 1^{er} novembre 2013 pour la Banque, et qui devra être appliquée rétrospectivement.

Les modifications apportées à l'IAS 19 éliminent l'option de différer la comptabilisation des profits et des pertes découlant des régimes à prestations définies, connue comme la «méthode du corridor», que la Banque utilise à l'heure actuelle, et exigent que les réévaluations soient présentées dans les autres éléments du résultat global. Les modifications exigent également que le rendement prévu des actifs du régime comptabilisé dans le résultat net soit calculé sur la base du taux utilisé pour actualiser l'obligation au titre des prestations définies.

IAS 32, Instruments financiers : Présentation et IFRS 7, Instruments financiers : informations à fournir

En décembre 2011, l'IASB a publié des modifications qui ont été apportées à l'IAS 32, *Instruments financiers : Présentation*, afin de clarifier les critères de compensation des instruments financiers. Ces modifications, qui redressent des incohérences de la pratique courante relative à l'application des critères de compensation de l'IAS 32, seront en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2014, soit à compter du 1^{er} novembre 2014 pour la Banque, et devront être appliquées rétrospectivement. En outre, en décembre 2011, l'IASB a publié des modifications connexes à l'IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir*, pour inclure de nouvelles exigences en matière d'informations à fournir qui devraient aider les utilisateurs à mieux évaluer l'incidence, réelle ou potentielle, des contrats de compensation sur la situation financière d'une entité. Ces modifications entreront en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013, soit à compter du 1^{er} novembre 2013 pour la Banque, et devront être appliquées rétrospectivement.

4. Valeurs mobilières

Profits et pertes comptabilisés en résultat

Profits et pertes sur le portefeuille de valeurs mobilières disponibles à la vente

Les éléments suivants ont été comptabilisés dans les revenus de trésorerie et de marchés financiers relativement au portefeuille de valeurs mobilières disponibles à la vente :

	POUR LES TRIMESTRES CLOS LES			POUR LES SIX MOIS CLOS LES	
	30 AVRIL 2013	31 JANVIER 2013	30 AVRIL 2012	30 AVRIL 2013	30 AVRIL 2012
Profits nets réalisés	769 \$	1 994 \$	1 789 \$	2 763 \$	2 260 \$
Réductions de valeur comptabilisées dans le résultat	(185)	—	(572)	(185)	(603)
	584 \$	1 994 \$	1 217 \$	2 578 \$	1 657 \$

Profits et pertes comptabilisés dans le résultat global

Profits et pertes latents sur le portefeuille de valeurs mobilières disponibles à la vente

Les profits et les pertes latents sur les valeurs mobilières disponibles à la vente découlent principalement des fluctuations des cours du marché et des variations des taux d'intérêt et des taux de change. La Banque considère qu'il n'existe pas d'indication objective de dépréciation liée aux valeurs mobilières en position de perte latente, d'après la conjoncture du marché à la date de présentation de l'information, et continue de suivre ces placements et l'évolution des marchés.

Le tableau suivant présente les profits latents et les pertes latentes sur les valeurs mobilières disponibles à la vente, comptabilisés dans les autres éléments du résultat global.

	AU 30 AVRIL 2013			
	COÛT AMORTI	PROFITS LATENTS	PERTES LATENTES	JUSTE VALEUR
Valeurs mobilières émises ou garanties				
par le Canada ^[1]	1 022 719 \$	1 104 \$	5 \$	1 023 818 \$
par des provinces	504 235	1 142	—	505 377
Autres titres d'emprunt	447 726	8 881	72	456 535
Actions privilégiées	75 839	1 809	551	77 097
Actions ordinaires et autres valeurs mobilières	61 694	10 310	436	71 568
Titres adossés à des actifs	15 894	1 262	—	17 156
	2 128 107 \$	24 508 \$	1 064 \$	2 151 551 \$

[1] Y compris les titres adossés à des créances hypothécaires qui sont entièrement garantis par la Société canadienne d'hypothèques et de logement en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation*.

4. Valeurs mobilières [suite]

	AU 31 OCTOBRE 2012			
	COÛT AMORTI	PROFITS LATENTS	PERTES LATENTES	JUSTE VALEUR
Valeurs mobilières émises ou garanties				
par le Canada ^[1]	1 347 823 \$	7 375 \$	21 \$	1 355 177 \$
par des provinces	700 681	1 958	28	702 611
Autres titres d'emprunt	607 533	7 120	89	614 564
Actions privilégiées	71 956	1 436	592	72 800
Actions ordinaires et autres valeurs mobilières	51 189	5 490	514	56 165
Titres adossés à des actifs	19 919	1 372	20	21 271
	2 799 101 \$	24 751 \$	1 264 \$	2 822 588 \$

	AU 30 AVRIL 2012			
	COÛT AMORTI	PROFITS LATENTS	PERTES LATENTES	JUSTE VALEUR
Valeurs mobilières émises ou garanties				
par le Canada ^[1]	1 243 232 \$	12 471 \$	12 \$	1 255 691 \$
par des provinces	242 556	2 624	33	245 147
Autres titres d'emprunt	401 683	6 124	213	407 594
Actions privilégiées	65 501	1 699	324	66 876
Actions ordinaires et autres valeurs mobilières	51 476	6 273	901	56 848
Titres adossés à des actifs	22 342	1 499	6	23 835
	2 026 790 \$	30 690 \$	1 489 \$	2 055 991 \$

[1] Y compris les titres adossés à des créances hypothécaires qui sont entièrement garantis par la Société canadienne d'hypothèques et de logement en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation*.

Détenues jusqu'à l'échéance

Le tableau suivant présente le coût amorti des valeurs mobilières classées comme étant détenues jusqu'à l'échéance.

	AU 30 AVRIL 2013	AU 31 OCTOBRE 2012	AU 30 AVRIL 2012
Valeurs mobilières émises ou garanties par le Canada ^[1]	937 368 \$	1 412 962 \$	1 043 361 \$
Papier commercial adossé à des actifs	92 998	33 789	13 296
	1 030 366 \$	1 446 751 \$	1 056 657 \$

[1] Y compris les titres adossés à des créances hypothécaires qui sont entièrement garantis par la Société canadienne d'hypothèques et de logement en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation*.

5. Prêts

Prêts et prêts douteux

	AU 30 AVRIL 2013					
	MONTANT BRUT DES PRÊTS	MONTANT BRUT DES PRÊTS DOUTEUX	PROVISIONS CUMULATIVES INDIVIDUELLES	PROVISIONS CUMULATIVES COLLECTIVES		TOTAL DES PROVISIONS CUMULATIVES
				POUR PRÊTS DOUTEUX	POUR AUTRES PRÊTS	
Personnels	7 605 244 \$	21 243 \$	— \$	8 981 \$	29 799 \$	38 780 \$
Hypothécaires résidentiels	14 499 292	21 972	—	1 529	2 365	3 894
Hypothécaires commerciaux	2 434 514	32 251	14 052	137	16 878	31 067
Commerciaux et autres ^[1]	2 495 992	42 200	25 435	2 155	13 037	40 627
	27 035 042 \$	117 666 \$	39 487 \$	12 802 \$	62 079 \$	114 368 \$

[1] Y compris les engagements de clients en contrepartie d'acceptations de 256,2 millions \$.

AU 31 OCTOBRE 2012

	MONTANT BRUT DES PRÊTS	MONTANT BRUT DES PRÊTS DOUTEUX	PROVISIONS CUMULATIVES INDIVIDUELLES	PROVISIONS CUMULATIVES COLLECTIVES		TOTAL DES PROVISIONS CUMULATIVES
				POUR PRÊTS DOUTEUX	POUR AUTRES PRÊTS	
Personnels	7 806 067 \$	16 863 \$	— \$	10 081 \$	24 724 \$	34 805 \$
Hypothécaires résidentiels	14 169 095	21 971	—	390	2 254	2 644
Hypothécaires commerciaux	2 443 634	36 672	14 070	—	16 406	30 476
Commerciaux et autres ^[1]	2 362 083	52 517	33 779	2 021	13 817	49 617
	26 780 879 \$	128 023 \$	47 849 \$	12 492 \$	57 201 \$	117 542 \$

[1] Y compris les engagements de clients en contrepartie d'acceptations de 211,1 millions \$.

AU 30 AVRIL 2012

	MONTANT BRUT DES PRÊTS	MONTANT BRUT DES PRÊTS DOUTEUX	PROVISIONS CUMULATIVES INDIVIDUELLES	PROVISIONS CUMULATIVES COLLECTIVES		TOTAL DES PROVISIONS CUMULATIVES
				POUR PRÊTS DOUTEUX	POUR AUTRES PRÊTS	
Personnels	6 116 400 \$	15 926 \$	— \$	8 751 \$	25 461 \$	34 212 \$
Hypothécaires résidentiels	12 279 486	14 717	—	261	1 334	1 595
Hypothécaires commerciaux	2 470 794	60 394	29 827	155	16 997	46 979
Commerciaux et autres ^[1]	2 254 790	56 284	37 176	2 425	16 482	56 083
	23 121 470 \$	147 321 \$	67 003 \$	11 592 \$	60 274 \$	138 869 \$

[1] Y compris les engagements de clients en contrepartie d'acceptations de 166,9 millions \$.

Provisions cumulatives individuelles pour pertes sur prêts

	POUR LES SIX MOIS CLOS LES				
		30 AVRIL 2013	30 AVRIL 2012		
	PRÊTS HYPOTHÉCAIRES COMMERCIAUX	PRÊTS COMMERCIAUX ET AUTRES ^[1]	TOTAL DES PROVISIONS CUMULATIVES INDIVIDUELLES	TOTAL DES PROVISIONS CUMULATIVES INDIVIDUELLES	
Solde au début de la période		14 070 \$	33 779 \$	47 849 \$	69 450 \$
Provisions pour pertes sur prêts comptabilisées à l'état du résultat consolidé		523	(1 312)	(789)	10 193
Radiations		—	(7 063)	(7 063)	(11 990)
Recouvrements		2	137	139	(9)
Intérêts courus sur les prêts douteux		(543)	(106)	(649)	(641)
Solde à la fin de la période		14 052 \$	25 435 \$	39 487 \$	67 003 \$

[1] Y compris les engagements de clients en contrepartie d'acceptations.

5. Prêts [suite]

Provisions cumulatives collectives pour pertes sur prêts

Provisions cumulatives collectives pour prêts douteux

	POUR LES SIX MOIS CLOS LES					
					30 AVRIL 2013	30 AVRIL 2012
	PRÊTS PERSONNELS	PRÊTS HYPOTHÉ- CAIRES RÉSIDENTIELS	PRÊTS HYPOTHÉCAIRES COMMERCIAUX	PRÊTS COMMERCIAUX ET AUTRES ⁽¹⁾	TOTAL DES PROVISIONS CUMULATIVES COLLECTIVES	TOTAL DES PROVISIONS CUMULATIVES COLLECTIVES
Solde au début de la période	10 081 \$	390 \$	— \$	2 021 \$	12 492 \$	18 557 \$
Provisions pour pertes sur prêts comptabilisées à l'état du résultat consolidé	10 438	2 168	154	151	12 911	5 379
Radiations	(12 702)	(726)	—	(10)	(13 438)	(12 961)
Recouvrements	1 466	(136)	—	83	1 413	1 401
Intérêts courus sur les prêts douteux	(302)	(167)	(17)	(90)	(576)	(784)
Solde à la fin de la période	8 981 \$	1 529 \$	137 \$	2 155 \$	12 802 \$	11 592 \$

[1] Y compris les engagements de clients en contrepartie d'acceptations.

Provisions cumulatives collectives pour autres prêts

	POUR LES SIX MOIS CLOS LES					
					30 AVRIL 2013	30 AVRIL 2012
	PRÊTS PERSONNELS	PRÊTS HYPOTHÉ- CAIRES RÉSIDENTIELS	PRÊTS HYPOTHÉCAIRES COMMERCIAUX	PRÊTS COMMERCIAUX ET AUTRES ⁽¹⁾	TOTAL DES PROVISIONS CUMULATIVES COLLECTIVES	TOTAL DES PROVISIONS CUMULATIVES COLLECTIVES
Solde au début de la période	24 724 \$	2 254 \$	16 406 \$	13 817 \$	57 201 \$	55 143 \$
Provisions pour pertes sur prêts comptabilisées à l'état du résultat consolidé	5 075	111	472	(780)	4 878	1 928
Provisions cumulatives pour pertes sur prêts découlant de l'acquisition d'une filiale	—	—	—	—	—	3 203
Solde à la fin de la période	29 799 \$	2 365 \$	16 878 \$	13 037 \$	62 079 \$	60 274 \$

[1] Y compris les engagements de clients en contrepartie d'acceptations.

La provision pour les montants non utilisés des facilités de crédit approuvées, qui est comptabilisée dans les autres passifs, s'est établie à 6,7 millions \$ au 30 avril 2013, à 6,1 millions \$ au 31 octobre 2012, à 5,9 millions \$ au 30 avril 2012.

Prêts en souffrance, mais non douteux

Les prêts personnels et hypothécaires résidentiels en souffrance présentés dans le tableau ci-dessous ne sont pas classés comme douteux puisqu'ils sont en souffrance depuis moins de 90 jours ou qu'ils sont garantis de façon à ce qu'il soit raisonnable de s'attendre à un plein recouvrement. Le solde des prêts commerciaux en souffrance mais non douteux n'est pas significatif.

	AU 30 AVRIL 2013			
	DE 1 JOUR À 31 JOURS	DE 32 À 90 JOURS	PLUS DE 90 JOURS	TOTAL
Prêts personnels	97 837 \$	25 461 \$	4 034 \$	127 332 \$
Prêts hypothécaires résidentiels	267 983	46 381	28 827	343 191 \$
	365 820 \$	71 842 \$	32 861 \$	470 523 \$

	AU 31 OCTOBRE 2012			
	DE 1 JOUR À 31 JOURS	DE 32 À 90 JOURS	PLUS DE 90 JOURS	TOTAL
Prêts personnels	93 935 \$	23 938 \$	4 307 \$	122 180 \$
Prêts hypothécaires résidentiels	244 088	40 896	34 446	319 430 \$
	338 023 \$	64 834 \$	38 753 \$	441 610 \$

AU 30 AVRIL 2012

	DE 1 JOUR À 31 JOURS	DE 32 À 90 JOURS	PLUS DE 90 JOURS	TOTAL
Prêts personnels	95 266 \$	25 390 \$	4 066 \$	124 722 \$
Prêts hypothécaires résidentiels	272 113	35 991	23 814	331 918 \$
	367 379 \$	61 381 \$	27 880 \$	456 640 \$

Vente de prêts hypothécaires commerciaux

Au cours du trimestre clos le 30 avril 2013, la Banque a conclu la vente de prêts hypothécaires commerciaux d'un montant de 94,7 millions \$, qui a donné lieu à la comptabilisation d'un profit de 3,7 millions \$ dans les autres revenus. Dans le cadre d'une transaction similaire, la Banque a conclu la vente d'un portefeuille de prêts hypothécaires commerciaux totalisant 77,0 millions \$, qui a donné lieu à la comptabilisation d'un profit de 3,1 millions \$ au cours du trimestre clos le 30 avril 2012.

6. Titrisation de prêts

Actifs financiers ne respectant pas les critères de décomptabilisation et passifs financiers connexes

Le tableau suivant présente la valeur comptable des actifs financiers qui ne respectent pas les critères de décomptabilisation et les passifs financiers qui leur sont associés compris dans le bilan consolidé.

	AU 30 AVRIL 2013	AU 31 OCTOBRE 2012	AU 30 AVRIL 2012
Prêts hypothécaires résidentiels	4 321 407 \$	4 442 556 \$	3 686 141 \$
Actifs de remplacement			
Trésorerie et dépôts auprès d'autres banques	11 349	11 894	9 497
Valeurs acquises en vertu de conventions de revente	13 361	63 016	220 408
Autres valeurs mobilières	1 030 366	1 446 751	1 056 657
Dette liée aux activités de titrisation	(5 473 470) \$	(6 037 097) \$	(5 051 652) \$

Le tableau qui suit présente sommairement les activités de titrisation effectuées par la Banque.

	POUR LES TRIMESTRES CLOS LES			POUR LES SIX MOIS CLOS LES	
	30 AVRIL 2013	31 JANVIER 2013	30 AVRIL 2012	30 AVRIL 2013	30 AVRIL 2012
Valeur comptable des prêts hypothécaires transférés au cours du trimestre et liés au nouveau financement	249 898 \$	51 414 \$	303 814 \$	301 312 \$	354 593 \$
Valeur comptable des prêts hypothécaires transférés au cours du trimestre à titre d'actifs de remplacement	92 754 \$	99 659 \$	230 715 \$	192 413 \$	459 264 \$

Le tableau qui suit présente les émissions de dette liée aux activités de titrisation depuis le début de l'exercice.

ÉCHÉANCE	POUR LES SIX MOIS CLOS LE 30 AVRIL 2013		
	TAUX	VALEUR NOMINALE	VALEUR COMPTABLE
Nouvelle émission de dette liée aux opérations relatives aux OHC			
Décembre 2017	1,73%	49 676 \$	49 520 \$
Juin 2018	1,81%	249 696 \$	248 686 \$

7. Capital-actions

Actions ordinaires

La variation ainsi que le nombre et le montant des actions ordinaires en circulation se présentent comme suit :

	POUR LES SIX MOIS CLOS LES			
	30 AVRIL 2013		30 AVRIL 2012	
	NOMBRE D' ACTIONS	MONTANT	NOMBRE D' ACTIONS	MONTANT
Actions ordinaires				
En circulation au début de la période	28 117 520	428 526 \$	23 925 037	252 601 \$
Émission de nouvelles actions	—	—	1 325 100	63 009
Frais d'émission, après impôt sur le résultat	s. o.	—	s. o.	(2 066)
Émission en vertu du régime d'options d'achat d'actions des employés	20 000	680	—	—
Régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions	213 957	9 248	—	—
	28 351 477	438 454 \$	25 250 137	313 544 \$

Régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions

Le 5 décembre 2012, la Banque a commencé à offrir son régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions aux actionnaires canadiens admissibles. La participation à ce régime est facultative. Aux termes du régime, les dividendes versés sur les actions ordinaires et privilégiées sont réinvestis aux fins de l'achat d'actions ordinaires de la Banque. Les actionnaires peuvent également effectuer des versements facultatifs en espèces en vue d'acquiescer des actions ordinaires additionnelles. Au gré de la Banque, les actions ordinaires peuvent être émises à même le capital autorisé de la Banque à un cours moyen escompté d'au plus 5 %, ou sur le marché ouvert au cours du marché. La Banque a déterminé que les dividendes déclarés le 6 mars 2013 seraient réinvestis dans des actions ordinaires émises à même le capital autorisé à un escompte de 2 %. Par conséquent, le 1^{er} mai 2013, 96 779 actions ont été émises (117 178 actions le 1^{er} février 2013).

Actions privilégiées

La variation ainsi que le nombre et les montants des actions privilégiées en circulation étaient comme suit :

	POUR LES SIX MOIS CLOS LES			
	30 AVRIL 2013		30 AVRIL 2012	
	NOMBRE D' ACTIONS	MONTANT	NOMBRE D' ACTIONS	MONTANT
Actions privilégiées de catégorie A				
Série 9				
En circulation au début de la période	4 000 000	97 885 \$	4 000 000	97 885 \$
Rachat d'actions	(4 000 000)	(97 885)	—	—
En circulation à la fin de la période	—	—	4 000 000	97 885
Série 10				
En circulation au début et à la fin de la période	4 400 000	107 642	4 400 000	107 642
Série 11				
En circulation au début de la période	4 000 000	97 722	s. o.	s. o.
Frais d'émission, nets d'impôts sur le résultat	s. o.	(218)	s. o.	s. o.
En circulation à la fin de la période	4 000 000	97 504	s. o.	s. o.
	8 400 000	205 146 \$	8 400 000	205 527 \$

Dividendes déclarés

Le 22 mai 2013, le conseil d'administration a annoncé le versement de dividendes réguliers pour les diverses séries d'actions privilégiées aux actionnaires inscrits en date du 7 juin 2013.

Au cours de sa réunion tenue le 5 juin 2013, le conseil d'administration a annoncé le versement d'un dividende de 0,50 \$ par action ordinaire payable le 1^{er} août 2013 aux actionnaires inscrits en date du 2 juillet 2013.

Nouvelles exigences en matière de fonds propres réglementaires

En décembre 2012, le Bureau du surintendant des institutions financières Canada (BSIF) a publié la version définitive révisée de la Ligne directrice sur les normes de fonds propres (la « ligne directrice ») fondée sur les lignes directrices sur les fonds propres du Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (CBCB), que l'on désigne communément sous le nom de Bâle III. Ces nouvelles exigences sont entrées en vigueur en janvier 2013 et, de manière générale, établissent des normes plus strictes en matière d'adéquation des fonds propres. Les institutions sont tenues de respecter des normes de fonds propres minimales axées sur le risque en fonction de leur exposition au risque de crédit, de leurs risques opérationnels et, si elles exercent d'importantes activités de négociation, de leur risque de marché.

La ligne directrice établit les ratios minimums des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, des fonds propres de catégorie 1 et du total des fonds propres à respectivement 3,5 %, 4,5 % et 8,0 % pour 2013. Ces ratios tiennent compte de l'application progressive de certains ajustements réglementaires pour la période comprise entre 2013 et 2019 et du retrait progressif des instruments de fonds propres non admissibles pour la période comprise entre 2013 et 2022 (la base « transitoire »). À compter de 2014, la ligne directrice prévoit également l'augmentation chaque année des ratios minimums de fonds propres, qui atteindront 7,0 %, 8,5 % et 10,5 % en 2019, y compris une réserve de conservation des fonds propres.

Dans sa ligne directrice, le BSIF a indiqué s'attendre à ce que les institutions de dépôts atteignent des ratios cibles de fonds propres sans prise en compte des dispositions transitoires au moins équivalents à la somme des ratios minimums de 2019 et de la réserve de conservation (la base « tout compris ») tôt au cours de la période de transition, y compris un ratio cible minimum de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires de 7,0 % d'ici le premier trimestre 2013. De plus, certaines banques canadiennes ont été désignées banque d'importance systémique nationale (BSIN) par le BSIF. Aux termes de cette désignation, ces banques seront tenues de détenir un supplément de 1 % de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires d'ici le 1^{er} janvier 2016. La Banque Laurentienne ne fait toutefois pas partie des banques désignées. La base « tout compris » inclut tous les ajustements réglementaires qui seront requis d'ici 2019, tout en maintenant les règles de retrait progressif des instruments de fonds propres non admissibles. Le BSIF exige également que les institutions financières canadiennes acceptant des dépôts maintiennent un ratio actif/fonds propres.

La ligne directrice fournit des indications additionnelles concernant le traitement des instruments de fonds propres non admissibles et précise que certains instruments de fonds propres ne seront plus entièrement admissibles comme fonds propres à compter du 1^{er} janvier 2013. Les instruments de fonds propres de la Banque, autres que sous forme d'actions ordinaires, sont considérés comme non admissibles selon les règles de Bâle III et sont donc assujettis au retrait progressif, au rythme de 10 % par année, à compter de 2013. Ces instruments de fonds propres, autres que sous forme d'actions ordinaires, comprennent les actions privilégiées, séries 9, 10 et 11, et les billets à moyen terme subordonnés, séries 2010-1 et 2012-1. La Banque a racheté à leur valeur nominale, le 15 mars 2013, les actions privilégiées, série 9, qui n'étaient pas des instruments admissibles selon les règles de Bâle III.

Fonds propres réglementaires

La Banque a satisfait aux exigences réglementaires courantes en matière de fonds propres tout au long de la période de trois mois close le 30 avril 2013. Les fonds propres réglementaires sont présentés ci-après.

7. Capital-actions [suite]

	Bâle III		Bâle II ^[1]	
	TOUT COMPRIS	TRANSITOIRE		
	AU 30 AVRIL 2013	AU 30 AVRIL 2013	AU 31 OCTOBRE 2012	AU 30 AVRIL 2012
Actions ordinaires	438 454 \$	438 454 \$	428 526 \$	320 435 \$
Réserve pour paiements fondés sur des actions	136	136	227	227
Résultats non distribués	807 788	807 788	774 899	719 372
Cumul des autres éléments du résultat global, excluant les réserves de couverture de flux de trésorerie	12 916	12 916	s. o.	s. o.
Déductions des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires	(240 779)	—	s. o.	s. o.
Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires	1 018 515	1 259 294	s. o.	s. o.
Actions privilégiées à dividende non cumulatif ^[2]	205 146	205 146	303 249	210 000
Déductions des fonds propres de catégorie 1	s. o.	(64 077)	(73 841)	(86 287)
Ajustement au titre de la transition aux IFRS	s. o.	s. o.	27 193	81 579
Fonds propres additionnels de catégorie 1	205 146	141 069	s. o.	s. o.
Fonds propres de catégorie 1	1 223 661	1 400 363	1 460 253	1 245 326
Dette subordonnée ^[3]	399 429	399 429	443 594	243 426
Provisions cumulatives collectives	81 552	81 552	75 752	71 866
Déductions des fonds propres de catégorie 2	(6 194)	—	(5 539)	(17 478)
Fonds propres de catégorie 2	474 787	480 981	513 807	297 814
Total des fonds propres	1 698 448 \$	1 881 344 \$	1 974 060 \$	1 543 140 \$

[1] Les montants sont présentés selon Bâle II comme déposés auprès du BSIF.

[2] À l'heure actuelle, il n'existe aucune déduction liée au retrait progressif, au rythme de 10 % par année, des instruments de fonds propres non admissibles selon Bâle III, étant donné que le retrait progressif est déterminé en fonction des actions en circulation au 1^{er} janvier 2013, qui incluaient les actions privilégiées de série 9 rachetées par la Banque au deuxième trimestre 2013.

[3] Nette d'un montant de 44,4 millions \$ attribuable au retrait progressif, au rythme de 10 % par année, des instruments de fonds propres non admissibles selon Bâle III.

8. Paiements fondés sur des actions

Régime d'options d'achat d'actions

Au cours des premiers six mois de 2013, aucune option d'achat d'actions n'a été attribuée et 20 000 options d'achat d'actions ont été exercées. L'information relative au nombre d'options en cours est la suivante.

	AU 30 AVRIL 2013	AU 31 OCTOBRE 2012	AU 30 AVRIL 2012
	NOMBRE	NOMBRE	NOMBRE
Options d'achat d'actions en cours et exerçables à la fin de la période	30 000	50 000	50 000

Régime d'unités d'actions restreintes

Au cours du premier trimestre de 2013, en vertu du régime d'unités d'actions restreintes, les primes annuelles de certains employés s'établissant à 2,3 millions \$ ont été converties en 51 572 unités d'actions restreintes dont les droits étaient entièrement acquis. Parallèlement, la Banque a également attribué 34 383 unités d'actions restreintes supplémentaires évaluées à 45,07 \$ l'unité dont les droits seront acquis jusqu'en décembre 2015. Aucune nouvelle unité d'action restreinte n'a été attribuée au cours du deuxième trimestre de 2013.

Au cours du premier trimestre de 2013, en vertu du régime d'unités d'actions restreintes à l'intention d'employés du secteur Marché des capitaux, les primes annuelles de certains employés s'établissant à 1,3 million \$ ont été converties en 27 904 unités d'actions restreintes dont les droits étaient entièrement acquis. L'employeur ne cotise pas à ce régime, et un tiers des unités d'actions restreintes est racheté à chacune des trois premières dates d'anniversaire de l'attribution. Aucune nouvelle unité d'action restreinte n'a été attribuée au cours du deuxième trimestre de 2013.

Régime d'unités d'actions de performance

Au cours du premier trimestre de 2013, en vertu d'un régime d'unités d'actions de performance, la Banque a attribué 191 167 unités d'actions de performance évaluées à 45,07 \$ l'unité. Les droits de ces unités seront acquis après trois ans et si certains objectifs financiers sont atteints. Aucune nouvelle unité d'action restreinte de performance n'a été attribuée au cours du deuxième trimestre de 2013.

Charge liée aux régimes de paiement fondé sur des actions et passif connexe

Le tableau suivant présente la charge liée aux régimes de paiement fondé sur des actions, déduction faite de l'incidence des opérations de couverture connexes.

	POUR LES TRIMESTRES CLOS LES			POUR LES SIX MOIS CLOS LES	
	30 AVRIL 2013	31 JANVIER 2013	30 AVRIL 2012	30 AVRIL 2013	30 AVRIL 2012
Frais découlant de régimes dont le paiement est fondé sur des actions réglées en instruments de capitaux propres	1 540 \$	3 594 \$	(513) \$	5 134 \$	239 \$
Incidence des couvertures	(327)	9	1 493	(318)	1 096
	1 213 \$	3 603 \$	980 \$	4 816 \$	1 335 \$

La valeur comptable du passif lié aux régimes réglés en trésorerie au 30 avril 2013 était de 22,0 millions \$ (19,7 millions \$ au 31 octobre 2012 et 17,7 millions \$ au 30 avril 2012).

9. Avantages postérieurs à l'emploi

	POUR LES TRIMESTRES CLOS LES			POUR LES SIX MOIS CLOS LES	
	30 AVRIL 2013	31 JANVIER 2013	30 AVRIL 2012	30 AVRIL 2013	30 AVRIL 2012
Charge au titre des régimes de retraite à prestations définies	3 025 \$	3 079 \$	2 013 \$	6 104 \$	3 381 \$
Charge au titre des régimes de retraite à cotisations définies	1 730	1 714	1 519	3 444	2 889
Charge au titre des autres régimes	326	336	395	662	797
	5 081 \$	5 129 \$	3 927 \$	10 210 \$	7 067 \$

10. Information additionnelle sur les autres éléments du résultat global

	POUR LES TRIMESTRES CLOS LES								
	30 AVRIL 2013			31 JANVIER 2013			30 AVRIL 2012		
	MONTANTS AVANT IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT	IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT	MONTANTS APRÈS IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT	MONTANTS AVANT IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT	IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT	MONTANTS APRÈS IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT	MONTANTS AVANT IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT	IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT	MONTANTS APRÈS IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT
Profits nets latents (pertes latentes nettes) sur les valeurs mobilières disponibles à la vente ^[1]	1 992 \$	(508) \$	1 484 \$	1 549 \$	(433) \$	1 116 \$	(5 190) \$	1 439 \$	(3 751) \$
Reclassement en résultat net des (profits nets) pertes nettes sur les valeurs mobilières disponibles à la vente	(584)	157	(427)	(1 994)	536	(1 458)	(1 217)	329	(888)
	1 408	(351)	1 057	(445)	103	(342)	(6 407)	1 768	(4 639)
Variation nette de valeur des dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie ^[1]	6 728	(1 799)	4 929	(13 713)	3 670	(10 043)	(32 885)	8 905	(23 980)
Autres éléments du résultat global	8 136 \$	(2 150) \$	5 986 \$	(14 158) \$	3 773 \$	(10 385) \$	(39 292) \$	10 673 \$	(28 619) \$

[1] Éléments qui pourraient ultérieurement être reclassés à l'état du résultat.

	POUR LES SIX MOIS CLOS LES					
	30 AVRIL 2013			30 AVRIL 2012		
	MONTANTS AVANT IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT	IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT	MONTANTS APRÈS IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT	MONTANTS AVANT IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT	IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT	MONTANTS APRÈS IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT
Profits nets latents (pertes latentes nettes) sur les valeurs mobilières disponibles à la vente ^[1]	3 541 \$	(941) \$	2 600 \$	(7 228) \$	1 994 \$	(5 234) \$
Reclassement en résultat net des (profits nets) pertes nettes sur les valeurs mobilières disponibles à la vente	(2 578)	693	(1 885)	(1 657)	448	(1 209)
	963	(248)	715	(8 885)	2 442	(6 443)
Variation nette de valeur des dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie ^[1]	(6 985)	1 871	(5 114)	(43 205)	11 661	(31 544)
Autres éléments du résultat global	(6 022) \$	1 623 \$	(4 399) \$	(52 090) \$	14 103 \$	(37 987) \$

[1] Éléments qui pourraient ultérieurement être reclassés à l'état du résultat.

11. Information sectorielle

La Banque détermine ses secteurs isolables selon les différents services qu'elle offre aux particuliers, aux entreprises, aux intermédiaires financiers et aux clients institutionnels. Les quatre secteurs d'activité de la Banque sont : Particuliers et PME-Québec, Immobilier et Commercial, B2B Banque, et Valeurs mobilières Banque Laurentienne et Marchés des capitaux.

Le secteur Particuliers et PME-Québec offre une gamme complète produits d'épargne, d'investissement et de financement et les produits et services transactionnels offerts par l'intermédiaire de son réseau de distribution direct comprenant les succursales, les réseaux électroniques, le centre d'appels et le réseau de banquiers mobiles. Ce secteur d'activité offre également les services de cartes de crédit Visa, les produits d'assurance et les services de fiducie. De plus, il offre une vaste gamme de services financiers commerciaux aux petites et moyennes entreprises du Québec.

Le secteur Immobilier et Commercial offre du financement immobilier partout au Canada, des services de financement commercial en Ontario et au Québec, de même que des opérations de change et des services internationaux.

Le secteur B2B Banque fournit des produits bancaires et financiers à des intermédiaires financiers indépendants et à des institutions financières non bancaires dans tout le Canada.

Le secteur Valeurs mobilières Banque Laurentienne et Marchés des capitaux comprend les activités de la filiale Valeurs mobilières Banque Laurentienne inc. et les activités de marchés des capitaux de la Banque.

Un cinquième secteur, le secteur «Autres», comprend les services généraux de la Banque, y compris les activités de la Trésorerie générale.

Les résultats des secteurs de la Banque se fondent sur les systèmes internes d'information financière et sont conformes aux principes comptables suivis pour la préparation des états financiers consolidés de la Banque.

Toutes les opérations intersectorielles sont menées dans des conditions de concurrence normale, les revenus et les coûts intersectoriels étant éliminés dans le secteur Autres. Le financement des actifs et des passifs des secteurs est évalué selon des prix de cession interne fondés sur des coûts de financement qui reflètent la nature et la durée de ces éléments. Les revenus et les frais spécifiquement liés à chaque secteur sont pris en compte pour déterminer la performance du secteur d'activité. Les frais du siège social sont habituellement attribués au prorata à chaque secteur d'activité.

POUR LE TRIMESTRE CLOS LE 30 AVRIL 2013

	PARTICULIERS ET PME-QUÉBEC	IMMOBILIER ET COMMERCIAL	B2B BANQUE	VALEURS MOBILIÈRES BANQUE LAURENTIENNE ET MARCHÉS DES CAPITAUX	AUTRES	TOTAL
Revenu net d'intérêt	72 690 \$	20 179 \$	47 195 \$	1 070 \$	(704) \$	140 430 \$
Autres revenus	38 260	10 503	8 884	15 897	876	74 420
Revenu (perte) total(le)	110 950	30 682	56 079	16 967	172	214 850
Profit d'acquisition et amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis	—	—	(1 224)	—	—	(1 224)
Provisions pour pertes sur prêts	5 924	(74)	3 150	—	—	9 000
Frais autres que d'intérêt	93 386	8 383	32 175	12 959	6 814	153 717
Frais liés aux regroupements d'entreprises et autres ^[1]	—	—	6 136	—	—	6 136
Résultat (perte) avant impôts sur le résultat	11 640	22 373	13 394	4 008	(6 642)	44 773
Impôts sur le résultat (recouvrement)	1 978	5 974	3 557	1 033	(2 908)	9 634
Résultat net (perte nette)	9 662 \$	16 399 \$	9 837 \$	2 975 \$	(3 734) \$	35 139 \$
Actif moyen ^[2]	13 966 121 \$	3 506 415 \$	9 371 919 \$	3 132 489 \$	4 228 805 \$	34 205 749 \$

[1] Frais liés à l'acquisition des sociétés MRS et de la Compagnie de Fiducie AGF (Fiducie AGF).

[2] Les éléments d'actif sont présentés selon des moyennes, car il s'agit de la mesure la plus pertinente pour une institution financière.

11. Information sectorielle [suite]

POUR LE TRIMESTRE CLOS LE 31 JANVIER 2013

	PARTICULIERS ET PME-QUÉBEC	IMMOBILIER ET COMMERCIAL	B2B BANQUE	VALEURS MOBILIÈRES BANQUE LAURENTIENNE ET MARCHÉS DES CAPITAUX	AUTRES	TOTAL
Revenu net d'intérêt ^[3]	76 855 \$	21 555 \$	49 412 \$	681 \$	(6 159) \$	142 344 \$
Autres revenus	35 436	8 086	9 056	16 402	2 590	71 570
Revenu (perte) total(le)	112 291	29 641	58 468	17 083	(3 569)	213 914
Profit d'acquisition et amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis	—	—	(1 056)	—	—	(1 056)
Provisions pour pertes sur prêts	6 066	(1 464)	3 398	—	—	8 000
Frais autres que d'intérêt	92 981	8 414	32 960	13 474	5 928	153 757
Frais liés aux regroupements d'entreprises et autres ^[1]	—	—	7 557	—	—	7 557
Résultat (perte) avant impôts sur le résultat	13 244	22 691	13 497	3 609	(9 497)	43 544
Impôts sur le résultat (recouvrement)	2 034	6 059	3 583	928	(3 150)	9 454
Résultat net (perte nette)	11 210 \$	16 632 \$	9 914 \$	2 681 \$	(6 347) \$	34 090 \$
Actif moyen ^[2]	13 896 951 \$	3 391 666 \$	9 433 684 \$	2 922 296 \$	4 990 098 \$	34 634 695 \$

POUR LE TRIMESTRE CLOS LE 30 AVRIL 2012

	PARTICULIERS ET PME-QUÉBEC	IMMOBILIER ET COMMERCIAL	B2B BANQUE	VALEURS MOBILIÈRES BANQUE LAURENTIENNE ET MARCHÉS DES CAPITAUX	AUTRES	TOTAL
Revenu net d'intérêt	76 096 \$	22 049 \$	30 689 \$	696 \$	(1 206) \$	128 324 \$
Autres revenus	33 422	10 451	9 116	15 569	1 788	70 346
Revenu (perte) total(le)	109 518	32 500	39 805	16 265	582	198 670
Provisions pour pertes sur prêts	4 855	1 755	890	—	—	7 500
Frais autres que d'intérêt	91 268	7 484	24 483	12 530	7 996	143 761
Frais liés aux regroupements d'entreprises et autres ^[1]	—	—	3 350	—	—	3 350
Résultat (perte) avant impôts sur le résultat	13 395	23 261	11 082	3 735	(7 414)	44 059
Impôts sur le résultat (recouvrement)	2 737	6 292	2 953	956	(2 742)	10 196
Résultat net (perte nette)	10 658 \$	16 969 \$	8 129 \$	2 779 \$	(4 672) \$	33 863 \$
Actif moyen ^[2]	13 456 896 \$	3 481 673 \$	6 260 665 \$	2 724 581 \$	4 183 763 \$	30 107 578 \$

[1] Frais liés à l'acquisition des sociétés MRS et de la Fiducie AGF.

[2] Les éléments d'actif sont présentés selon des moyennes, car il s'agit de la mesure la plus pertinente pour une institution financière.

[3] Au cours du deuxième trimestre 2013, la Trésorerie corporative de la Banque a ajusté de manière rétroactive le prix de transfert du portefeuille de prêts hypothécaires assurés acquis récemment de la Fiducie AGF. Par conséquent, un montant de 1,0 million \$ de revenu net d'intérêt lié à la Fiducie AGF pour le premier trimestre clos le 31 janvier 2013, qui avait été auparavant comptabilisé dans le secteur Autres, a été reclassé dans les résultats du secteur B2B Banque. Ce reclassement a donné lieu à une augmentation de 0,7 million \$ du résultat net de B2B Banque et à une diminution de 0,7 million \$ du résultat net du secteur Autres au premier trimestre 2013.

POUR LES SIX MOIS CLOS LE 30 AVRIL 2013

	PARTICULIERS ET PME-QUÉBEC	IMMOBILIER ET COMMERCIAL	B2B BANQUE	VALEURS MOBILIÈRES BANQUE LAURENTIENNE ET MARCHÉS DES CAPITAUX	AUTRES	TOTAL
Revenu net d'intérêt ^[3]	149 545 \$	41 734 \$	96 607 \$	1 751 \$	(6 863) \$	282 774 \$
Autres revenus	73 696	18 589	17 940	32 299	3 466	145 990
Revenu (perte) total(le)	223 241	60 323	114 547	34 050	(3 397)	428 764
Profit d'acquisition et amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis	—	—	(2 280)	—	—	(2 280)
Provisions pour pertes sur prêts	11 990	(1 538)	6 548	—	—	17 000
Frais autres que d'intérêt	186 367	16 797	65 135	26 433	12 742	307 474
Frais liés aux regroupements d'entreprises et autres ^[1]	—	—	13 693	—	—	13 693
Résultat (perte) avant impôts sur le résultat	24 884	45 064	26 891	7 617	(16 139)	88 317
Impôts sur le résultat (recouvrement)	4 012	12 033	7 140	1 961	(6 058)	19 088
Résultat net (perte nette)	20 872 \$	33 031 \$	19 751 \$	5 656 \$	(10 081) \$	69 229 \$
Actif moyen ^[2]	13 930 963 \$	3 448 090 \$	9 403 313 \$	3 025 650 \$	4 615 761 \$	34 423 777 \$

POUR LES SIX MOIS CLOS LE 30 AVRIL 2012

	PARTICULIERS ET PME-QUÉBEC	IMMOBILIER ET COMMERCIAL	B2B BANQUE	VALEURS MOBILIÈRES BANQUE LAURENTIENNE ET MARCHÉS DES CAPITAUX	AUTRES	TOTAL
Revenu net d'intérêt	154 821 \$	44 261 \$	61 653 \$	1 205 \$	(2 987) \$	258 953 \$
Autres revenus	65 225	18 457	17 259	29 715	2 805	133 461
Revenu (perte) total(le)	220 046	62 718	78 912	30 920	(182)	392 414
Provisions pour pertes sur prêts	11 071	4 606	1 823	—	—	17 500
Frais autres que d'intérêt	182 528	15 240	47 905	24 690	13 758	284 121
Frais liés aux regroupements d'entreprises et autres ^[1]	—	—	6 010	—	—	6 010
Résultat (perte) avant impôts sur le résultat	26 447	42 872	23 174	6 230	(13 940)	84 783
Impôts sur le résultat (recouvrement)	5 368	11 597	6 174	1 576	(4 757)	19 958
Résultat net (perte nette)	21 079 \$	31 275 \$	17 000 \$	4 654 \$	(9 183) \$	64 825 \$
Actif moyen ^[2]	13 379 086 \$	3 395 380 \$	6 133 790 \$	2 703 669 \$	4 292 329 \$	29 904 254 \$

[1] Frais liés à l'acquisition des sociétés MRS et de la Fiducie AGF.

[2] Les éléments d'actif sont présentés selon des moyennes, car il s'agit de la mesure la plus pertinente pour une institution financière.

[3] Au cours du deuxième trimestre 2013, la Trésorerie corporative de la Banque a ajusté de manière rétroactive le prix de transfert du portefeuille de prêts hypothécaires assurés acquis récemment de la Fiducie AGF. Par conséquent, un montant de 1,0 million \$ de revenu net d'intérêt lié à la Fiducie AGF pour le premier trimestre clos le 31 janvier 2013, qui avait été auparavant comptabilisé dans le secteur Autres, a été reclassé dans les résultats du secteur B2B Banque. Ce reclassement a donné lieu à une augmentation de 0,7 million \$ du résultat net de B2B Banque et à une diminution de 0,7 million \$ du résultat net du secteur Autres au premier trimestre 2013.

12. Regroupements d'entreprises

Contrepartie éventuelle

Le 1^{er} août 2012, B2B Banque a acquis la totalité de la Compagnie de Fiducie AGF (Fiducie AGF). L'entente prévoit le versement d'une contrepartie éventuelle d'au plus 20,0 millions \$ sur cinq ans si la qualité du crédit respecte certains critères. La contrepartie éventuelle, qui est comptabilisée dans les autres passifs, s'est établie à 5,9 millions \$ au 30 avril 2013 et 5,9 millions \$ au 31 octobre 2012.

Profit d'acquisition et amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis

Au quatrième trimestre de 2012, la répartition préliminaire du prix d'achat de la Fiducie AGF a donné lieu à un profit d'acquisition avant impôts de 24,3 millions \$ (16,4 millions \$ net d'impôts), étant donné que la juste valeur nette estimée des actifs nets acquis était supérieure au prix d'achat. Le profit correspond principalement à l'incidence favorable de l'escompte ou de la prime requise pour refléter les taux du marché alors en vigueur sur les instruments financiers acquis, qui a été contrebalancée en partie par la juste valeur estimée initialement de la contrepartie éventuelle. La partie du profit découlant de la réévaluation des instruments financiers acquis est amortie en résultat net sur la durée résiduelle estimée des instruments financiers acquis et s'est établie à 1,2 million \$ pour la période de trois mois close le 30 avril 2013 et 1,1 million \$ pour la période de trois mois close le 31 janvier 2013.

Frais liés aux regroupements d'entreprises et autres

Au cours du trimestre, la Banque a engagé des frais liés à l'acquisition ainsi que des frais relatifs aux technologies de l'information et des frais d'intégration et a versé des salaires aux fins de l'intégration des activités des sociétés MRS et de la Fiducie AGF à celles de la Banque. Ces frais ont été comptabilisés directement en résultat net, au poste Frais liés aux regroupements d'entreprises et autres.

CETTE PAGE BLANCHE A ÉTÉ LAISSÉE INTENTIONNELLEMENT

Renseignements aux actionnaires

Siège social

Tour Banque Laurentienne
1981, avenue McGill College
Montréal (Québec) H3A 3K3
Tél. : 514 284-4500, poste 5996
Télécopieur : 514 284-3396

Centre télébancaire, Services bancaires automatisés et Service à la clientèle :

Tél. : 514 252-1846
ou 1 800 252-1846
Site Internet :
www.banquelaurentienne.ca
Code Swift : BLCM CA MM

Agent des transferts et registraire

Services aux investisseurs
Computershare Inc.
1500, rue University
Bureau 700
Montréal (Québec) H3A 3S8

Bureau de l'ombudsman

Banque Laurentienne
1981, avenue McGill College
Bureau 1420
Montréal (Québec) H3A 3K3
Tél. : 514 284-7192
ou 1 800 479-1244

Changement d'adresse et autres renseignements

Les actionnaires sont priés de communiquer tout changement d'adresse à l'agent des transferts de la Banque. Pour toute autre demande ou question, veuillez communiquer avec le Secrétariat corporatif situé au siège social ou téléphoner au 514 284-4500, poste 7545.

Investisseurs et analystes

Les investisseurs et analystes peuvent communiquer avec le secteur Relations avec les investisseurs situé au siège social, en téléphonant au 514 284-4500, poste 7511 ou 4926.

Médias

Les journalistes peuvent communiquer avec le secteur Affaires publiques et communications, situé au siège social, en téléphonant au 514 284-4500, poste 7511 ou 8232.

Service de dépôt direct

Les actionnaires de la Banque, qui le désirent peuvent faire déposer les dividendes qui leur sont distribués directement dans un compte issu de toute institution financière membre de l'Association canadienne des paiements, en avisant par écrit l'agent des transferts.

Régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions

La Banque offre aux détenteurs canadiens de ses actions ordinaires et privilégiées de participer à son régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions, lequel leur permet d'acquérir des actions ordinaires de la Banque sans payer de commission ou de frais d'administration. L'acquisition d'actions ordinaires par les participants canadiens s'effectue au moyen du réinvestissement des dividendes en espèces versés sur les actions qu'ils détiennent, ou bien en effectuant des versements facultatifs en espèces d'un montant minimal de 500 \$ par versement, jusqu'à concurrence de 20 000 \$ sur chaque période de 12 mois se terminant le 31 octobre.

Pour de plus amples renseignements, les actionnaires sont priés de communiquer avec le registraire et agent des transferts de la Banque, Société de fiducie Computershare du Canada, au numéro 1-800-564-6253. Les porteurs d'actions ordinaires et privilégiées non inscrits de la Banque doivent s'adresser à leur institution financière ou à leur courtier pour adhérer à ce régime.

Inscription boursière et dates de clôture des registres et de paiement des dividendes

Les actions ordinaires et les actions privilégiées décrites ci-dessous sont inscrites à la bourse de Toronto.	CODE CUSIP / SYMBOLE BOURSIER	DATE DE CLÔTURE DES REGISTRES*	DATE DE PAIEMENT DES DIVIDENDES*
Actions ordinaires	51925D 10 6LB	Premier jour ouvrable de :	
		janvier	1 ^{er} février
		avril	1 ^{er} mai
		juillet	1 ^{er} août
		octobre	1 ^{er} novembre
Actions privilégiées			
Série 9	51925D 87 4 LB.PR.D	**	15 mars
Série 10	51925D 86 6 LB.PR.E	**	15 juin
Série 11	51925D 84 1 LB.PR.F	**	15 septembre 15 décembre

* Sous réserve de l'approbation du conseil d'administration.

** À une date (qui ne doit pas devancer de plus de 30 jours la date fixée pour le paiement des dividendes) pouvant être déterminée de temps à autre par le conseil d'administration de la Banque.

